



**Projet de consolidation de la paix à travers le
renforcement de la cohésion sociale et
l'amélioration de l'accès équitable aux
ressources naturelles dans les zones
frontalières du Guidimakha ()**

EVALUATION FINALE

Rapport final

Janvier 2023

Mohamed OULD EL ABED

Sommaire

SOMMAIRE	2
LISTE DES TABLEAUX	3
LISTE DES PHOTOS	3
SIGLES ET ACRONYMES	4
1. RESUME	6
1.1 PREAMBULE.....	6
1.2 SYNOPTIQUE DU FINANCEMENT	6
1.3 ANALYSE SUCCINCTE DE LA PERFORMANCE DU PROJET	6
2. OBJECTIFS DE LA MISSION, APPROCHE GLOBALE ET METHODOLOGIE	13
2.1 OBJECTIFS DE LA MISSION	13
2.2 APPROCHE GLOBALE ET METHODOLOGIE.....	13
2.2.1 <i>Phase documentaire, de démarrage et méthodologie</i>	14
2.2.2 <i>Phase de collecte de données et de présentation et validation des résultats préliminaires</i>	14
2.2.3 <i>Phase de rédaction du rapport de la mission</i>	15
3. CONTEXTE GENERAL ET PRESENTATION SUCCINCTE DU PROJET	16
3.1 CONTEXTE GENERAL.....	16
3.2 PRESENTATION DU PROJET.....	16
3.2.1 <i>Objectif général du projet, résultats et produits attendus et activités prévues</i>	16
3.2.2 <i>Zone d'intervention du projet</i>	18
3.2.3 <i>Intervenants</i>	18
4. ANALYSE DES PERFORMANCES DU PROJET	19
4.1 PERTINENCE ET COHERENCE.....	19
4.1.1 <i>Pertinence du projet PBF conjoint PAM/FAO</i>	19
4.1.2 <i>Cohérence avec les politiques globales et sectorielles</i>	20
4.1.3 <i>Pertinence par rapport au mandat de l'ONU, cohérence avec les ODD et complémentarité avec les interventions des agences du SNU et des autres partenaires du pays</i>	21
4.1.4 <i>Cohérence interne</i>	22
4.2 EFFICACITE	22
4.2.1 <i>Résultat 1 : La cohésion sociale est renforcée par la mise en place de mécanismes inclusifs, de prévention et de gestion de conflits liés au partage des ressources naturelles.</i>	23
4.2.2 <i>Résultat 2 : La résilience communautaire renforcée à travers l'amélioration de l'accès équitable et pacifique aux ressources naturelles permet de réduire le risque de conflits violents</i>	26
4.3 EFFICIENCE.....	31
4.3.1 <i>Mobilisation et utilisation des ressources</i>	31
4.3.2 <i>Adéquation entre ressources et résultats</i>	32
4.3.3 <i>Dispositif institutionnel de coordination, de suivi et de mise en œuvre du projet</i>	32
4.4 IMPACT	33

4.5	APPROPRIATION ET DURABILITE.....	34
4.6	SENSIBILITE AUX CONFLITS ET INNOVATION.....	35
4.7	SENSIBILITE AU GENRE ET CARACTERE CATALYTIQUE.....	36
5.	LEÇONS APPRISES ET RECOMMANDATIONS.....	38
5.1	PRINCIPALES LEÇONS APPRISES	38
5.2	RECOMMANDATIONS.....	39
6.	ANNEXES	41
6.1	ANNEXE 1 : TERMES DE REFERENCE DE LA MISSION	42
6.2	ANNEXE 2 : LISTE DES PERSONNES RENCONTREES	49
6.3	ANNEXE 3 : LISTE DE LA DOCUMENTATION CONSULTEE.....	52

Liste des tableaux

Tableau 1: Synoptique du financement du Projet PBF conjoint PAM/FAO.....	6
Tableau 2: Degré d'atteinte des valeurs cibles des indicateurs de performance du Projet PBF conjoint PAM/FAO.....	7
Tableau 3 : Liste des localités visitées	15
Tableau 4 : Résultats, produits et activités du projet PBF conjoint PAM/FAO	17
Tableau 5: Degré d'atteinte des valeurs cibles des indicateurs de performance pour le Résultat 1	24
Tableau 6 : Degré d'atteinte des valeurs cibles des indicateurs de performance pour le Résultat 2	29

Liste des Photos

Photo 1: Concertations pour la conclusion des accords sociaux sur la gestion des ressources naturelles	23
Photo 2 : Sessions de sensibilisation et de formation sur la législation relative à la gestion des ressources naturelles, août 2021	24
Photo 3 : Construction d'un puits pastoral à Melgué et équipements de deux forages pastoraux à Gepou Moudy et Boulhaye par des pompes solaires, commune de Khabou, et d'un forage à Ehl Abeidy, commune de Ould Yenge	27
Photo 4 : Puits pastoral à Djoubelle, commune de Boulli.....	27
Photo 5 : Formation à la maintenance des ouvrages hydrauliques à Gepou Moudy (commune de Khabou),.....	27
Photo 6 : Coopérative maraichère Segui Douda, commune de Bouilly	28
Photo 7: Ouvrage de rétention d'eau à Guémou	28
Photo 8 : Ouvrages de traitement de ravin à El Melgué, commune de Baydiam.....	28
Photo 9 : Balisage du couloir de transhumance de l'axe Axe, Hsey Lahmar – Melgué ...	29

Sigles et acronymes

ACF	: Action contre la faim
AECID	: Agence espagnole de coopération internationale pour le développement
AGLC	: Associations de gestion locale collective des ressources naturelles
AGR	: Activités génératrices de revenu
BIT	: Bureau international du travail
BMZ	: Ministère fédéral allemand pour la coopération économique
CAD	: Comité de l'aide au développement
CDC	: Comité directeur conjoint
CEDEAO	: Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest
CPDD	: Cadre de partenariat pour le développement durable
CPMGCLAR	: Comités de prévention, de médiation et de gestion des conflits liés à l'accès aux ressources
CSA	: Commissariat à la sécurité alimentaire
DIPECO	: Programme de préparation aux catastrophes de la Commission européenne
DPEDD	: Déclaration de politique de l'environnement et du développement durable
EPCV	: Enquête permanente sur les conditions de vie des ménages
FAO	: Organisation des Nations-Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation
FNUAP	: Fonds des Nations Unies pour la population
GIZ	: Agence allemande pour la coopération internationale
GNAP	: Groupement national des associations pastorales
GRADD	: Groupement de recherche et actions pour le Développement durable
INKA	: Intercommunale du Karakoro
MA	: Ministère de l'agriculture
MAEPSP	: Ministère des affaires économiques et de la promotion des secteurs productifs
MASEF	: Ministère de l'action sociale, de l'enfance et de la famille
ME	: Ministère de l'élevage
MEDD	: Ministère de l'environnement et du développement durable
MID	: Ministère de l'intérieur et de la décentralisation
MHA	: Ministère de l'hydraulique et de l'assainissement
NU	: Nations Unies
NUNO	: Organisations bénéficiaires non Nations Unies
OCDE	: Organisation de coopération et de développement économiques
ODD	: Objectifs du développement durable
OIM	: Organisation internationale des migrations
ONG	: Organisation non gouvernementale
ONU	: Organisation des Nations Unies
ONUDC	: Office des Nations Unies contre la drogue et les crimes
PAC	: Plan d'action communautaire
PAM	: Programme alimentaire mondiale
PBF	: Projet de consolidation de la paix
PCP	: Planification communautaire participative
PDC	: Plan de développement communal
PRAPS-MR	: Projet régional d'appui au pastoralisme dans le Sahel-Mauritanie
PRODEFI	: Projet de développement des filières inclusives
REDISSE	: Projet régional de renforcement des systèmes de surveillance des maladies en Afrique de l'Ouest
REL	: Rapport End Line

RIMDIR	: Renforcement des Investissements productifs et énergétiques en Mauritanie pour le développement durable des zones rurales
RIMFIL	: Promotion du développement de filières agricoles et pastorales durables
RIMRAP	: Projet Renforcement institutionnel en Mauritanie vers la résilience agricole et pastorale
RUNO	: Organisations des Nations Unies bénéficiaires
SCAPP	: Stratégie de croissance accélérée et de prospérité partagée
SDD	: Solidarité et développement durable
SDSR	: Stratégie de développement du secteur rural
SNEDD	: Stratégie nationale de l'environnement et développement durable
SNSA	: Stratégie nationale de sécurité alimentaire à l'horizon 2015 vision 2030
SWEDD	: Projet Autonomisation des Femmes et Dividende Démographique au Sahel
TDR	: Termes de référence
UE	: Union européenne
UNESCO	: Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNHCR	: Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
WPS	: Agenda Femmes, paix et sécurité des Nations Unies

1. Résumé

1.1 Préambule

Le présent document constitue le rapport final de la mission d'évaluation finale du Projet de Consolidation de la paix à travers le renforcement de la cohésion sociale et l'amélioration de l'accès équitable aux ressources naturelles dans les zones frontalières du Guidimakha, projet PBF/MRT/A-2. Ce projet, financé sur les ressources du Fonds pour la consolidation de la paix des Nations Unies (PBF), est mis en œuvre conjointement par le Programme Alimentaire Mondial (PAM) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et communément appelé « projet PBF conjoint PAM/FAO ». Il a été exécuté entre septembre 2020 et juin 2022, soit sur une période de 21 mois dont 3 mois de prorogation.

Cette évaluation poursuit un double objectif. D'une part, au regard du contexte de l'action, elle vise à apprécier les résultats de la mise en œuvre du projet et de formuler une opinion motivée sur sa contribution à la prévention et à la gestion des conflits au Guidimakha, ainsi que sa valeur ajoutée globale à la consolidation de la paix dans cette région. D'autre part, elle ambitionne de permettre aux différentes parties prenantes, notamment le PAM, la FAO, le Gouvernement mauritanien et les divers acteurs du développement au niveau régional et local au Guidimakha, de tirer des leçons de l'expérience PBF afin de faire évoluer les approches et pratiques opérationnelles en matière de consolidation de la paix et d'améliorer les interventions futures.

La méthodologie utilisée pour la réalisation de l'évaluation a été basée sur une démarche participative, des analyses objectives et claires et des investigations larges et a utilisé les critères et outils classiques de l'évaluation des projets développés par le Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) et tenant compte de la spécificité des projets financés sur les ressources du Fonds pour la consolidation de la paix des Nations Unies (PBF).

1.2 Synthétique du financement

Tableau 1: Synthétique du financement du Projet PBF conjoint PAM/FAO

Caractéristiques	<ul style="list-style-type: none">• Subvention accordée le Fonds pour la Consolidation de la Paix des Nations Unies (PBF)• Montant total : 1.500.000 US \$• Récipiendaires : PAM : 750.000 US \$ FAO : 750.000 US \$
Date de démarrage de l'Action	Septembre 2020
Date de fin de l'Action	Juin 2022

1.3 Analyse succincte de la performance du projet

▪ Pertinence et cohérence

Le projet PBF conjoint PAM/FAO a apporté une réponse concrète pertinente à la problématique de consolidation de la paix et de promotion de la cohésion sociale dans cinq communes du Bassin du Karakoro, dans la wilaya du Guidimakha, où la divagation des animaux, y compris en territoire malien limitrophe, engendre des litiges fréquents entre éleveurs et agriculteurs. Cette réponse a consisté en l'identification d'un ensemble

cohérent d'activités dont la mise en œuvre simultanée, en impliquant et responsabilisant les femmes et les jeunes, a permis de réduire les facteurs humains et naturels de conflits et enclencher une nouvelle dynamique qui sauvegarde et protège les moyens d'existence fragiles des agropasteurs et préserve la paix et la cohésion sociale. Ces mesures ont porté tant sur le renforcement de la cohésion sociale par la mise en place de mécanismes inclusifs de prévention et de gestion des conflits liés au partage des ressources naturelles que sur la consolidation de la résilience communautaire à travers l'amélioration de l'accès équitable et pacifique aux ressources naturelles.

Le Gouvernement mauritanien ayant accompagné de très près le processus de conception et de formulation du projet **PBF conjoint PAM/FAO**, celui-ci *est tout à fait pertinent et aligné sur les priorités du pays* telles que définies dans sa stratégie globale de développement à l'horizon 2030 *et cohérent avec les différentes stratégies sectorielles*, notamment celles de la décentralisation, de l'agriculture, de l'élevage, de l'environnement, de la sécurité alimentaire, de la promotion du genre et de la jeunesse.

Le projet PBF conjoint PAM/FAO est également pertinent au regard des besoins et attentes des populations des localités ciblées et des différentes autres parties prenantes. Il est aussi pertinent par rapport au mandat de consolidation de la paix de l'Organisation des Nations Unies (ONU), cohérent avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) et complémentaire aux interventions des agences du Système des Nations Unies (SNU) et des autres partenaires du pays.

▪ **Efficacité/sensibilité aux conflits/innovation**

Malgré le retard enregistré dans le démarrage du projet, les contraintes liées à la pandémie de la COVID-19 et le départ de son équipe de coordination, qui était basée à Sélibaby, six mois avant sa clôture, *le projet PBF conjoint PAM/FAO a été d'une réelle efficacité, dans la mesure où les résultats intermédiaires et finaux qui en étaient attendus ont été, pour la plupart, atteints, voire dépassés.* En effet, *les différentes activités visant le renforcement de la cohésion sociale*, à travers la mise en place de mécanismes inclusifs, de prévention et de gestion de conflits liés au partage des ressources naturelles, *ont été entièrement mises en œuvre. Les activités de renforcement de la résilience communautaire*, à travers l'amélioration de l'accès équitable et pacifique aux ressources naturelles qui permet de réduire le risque de conflits violents, *ont été réalisées à plus de 95%.*

L'efficacité du projet est attestée par le degré d'atteinte des valeurs cibles de ses différents indicateurs de performance, comme le montre le tableau ci-dessous.

Tableau 2: Degré d'atteinte des valeurs cibles des indicateurs de performance du Projet PBF conjoint PAM/FAO

Indicateur	Réalisation	Cible	Réalisation/Cible (%)
Indicateur 1.a : Nombre des personnes qui ont rapporté une amélioration de la cohésion sociale notoire dans la communauté	98%	>80%	122,5%
Indicateur 1.b : Une liste de propositions de solutions assurant une meilleure cohésion sociale dans la gestion des ressources naturelles est établie	1	1	100%
Indicateur 1.c : Au moins une structure inclusive de médiation et de gestion de conflit est mise en place et opérationnelle dans chaque communauté assistée	20	1/par communauté,	100%
Indicateur 1.e : Proportion des communautés assistées disposant de comités mixtes (hommes et femmes) opérationnels assurant le suivi de la gestion concertée et le partage équitable et rationnelle des ressources	100%	100%	100%

naturelles entre les différentes composantes de la communauté			
Indicateur 1.1.1 : Nombre de structures mises en place dans le cadre du dialogue social	19	8	237,5%
Indicateur 1.1.2 : Nombre de PCP conduits avec la participation des hommes et des femmes et de tous les acteurs clés, ayant abouti à des choix stratégiques pour la communauté	10	10	100%
Indicateur 1.1.3 : Nombre de participants (homme et femmes, jeunes et adultes) dans les PCP et les regroupements autour des intérêts sociaux ou professionnels de la communauté	303	110	275,5%
Indicateur 1.1.4 : Nombre de jeunes, hommes et femmes appuyés dans le domaine du maintien de la cohésion sociale et du respect	588	564	104,3%
Indicateur 1.1.5 : Nombre de comités mixtes (hommes et femmes) chargés du dialogue avec les transhumants et des nomades mis en place et opérationnels	22	1 par communauté	100%
Indicateur 1.1.6 : Nombre de comités mixtes (H & F) mis en place et opérationnels, pour le suivi de la gestion concertée et inclusive des ressources naturelles et leur partage équitable et rationnel entre les différentes composantes de la communauté	10	1 par communauté	100%
Indicateur 1.2.1 : Nombre d'institutions décentralisées (au niveau communautaire) ayant été renforcées/formées sur l'élaboration de PCP	5	5	100%
Indicateur 1.2.2 : Nombre de personnes (hommes et femmes) ayant été formées ou sensibilisées sur les codes pastoral et forestier	360	360	100%
Indicateur 1.3.1 : Nombre de sites sentinelles mis en place	6	10	100%*
Indicateur 1.3.2 : Mécanisme d'alerte précoce mis en place	16	27	100%*
Indicateur 1.3.3 : Document de bonnes pratiques élaboré	1	1	100%
Indicateur 2 a : Proportion des jeunes et femmes acteurs des processus de consolidation de la paix dans les communautés ciblées faisant état d'avantages découlant de l'amélioration ou la création d'actifs dans la communauté	97%	>=50%	194%
Indicateur 2.b : Proportion des communautés ciblées où l'on constate une amélioration de la capacité de gérer les chocs et les risques liés aux conflits	87%	>=50%	174%
Indicateur 2.c : Nombre de personnes ayant accès aux ressources naturelles d'une manière équitable et pacifique	17.456	18.770	93%
Indicateur 2.d : % de personnes qui témoignent d'une réduction des tensions intercommunautaires grâce à une amélioration de l'accès équitable et pacifique aux ressources naturelles dans le cadre du projet PBF	93%	100%	93%
Indicateur 2.1.1 : Nombre de systèmes hydrauliques construits et gérés par les communautés	23	10	230%
Indicateur 2.1.2 : Nombre de bénéficiaires (femmes/jeunes) qui ont accès amélioré aux installations hydrauliques mises en place par le projet dans les communautés ciblées.	6.900 ménages, soit 41.400 personnes	6.900	100%
Indicateur 2.1.3 : Nombre de participants (jeunes) démontrant des connaissances avérées sur la maintenance d'ouvrages hydrauliques.	85	100	85%
Indicateur 2.2.1 : Nombre de personnes dans les regroupements communautaires (sociaux ou professionnels) ayant reçu au moins 5 messages clés sur les questions liées au changement climatique et leurs effets.	5.000	4.000	125%
Indicateur 2.2.2 : Nombre d'ha de sites maraichers réalisés	9	10	90%
Indicateur 2.2.3 : Nombre d'ha d'aires délimité ; Remplacé par pare-feu manuels	1.666 km	1.666 km	100%*

Indicateur 2.2.4 : Nombre d'ouvrages hydrauliques réalisés	23	10	230%
Indicateur 2.2.5 : Nombre de dépôts/boutiques mis en place	26	10	70%*
Indicateur 2.2.6 : Nombre de femmes/jeunes assistés à travers les Activités génératrices de revenus (AGR)	280	160	175%

Il ressort de ce tableau que sur les 28 indicateurs définis dans le cadre de résultats :

- Les valeurs cibles de 7 indicateurs ont enregistré un dépassement substantiel, variant entre 74% et 175,5% ;
- Un dépassement variant entre 4,3% à 25% a été enregistré pour les valeurs cibles en fin de projet de 3 indicateurs ;
- Les valeurs cibles en fin de projet ont été atteintes à 100% pour 10 indicateurs, dont les 4 du Résultat 1 ;
- Les valeurs cibles des deux indicateurs 1.3.1 et 1.3.2, relatifs respectivement au nombre de sites sentinelles et de mécanismes d'alerte précoce mis en place, peuvent être considérées comme ayant été atteintes à 100% dans la mesure où tous les sites sentinelles et toutes les associations de pasteurs de la zone d'intervention du projet ont bénéficié de l'appui nécessaire en termes de formation et d'équipements pour assurer la collecte et la remontée des informations ;
- L'activité à laquelle se rapportait l'indicateur 2.2.3 (Nombre d'ha d'aires délimité) a été abandonnée et remplacée par une autre entièrement réalisée (ouverture de 1,666 km de pare-feux manuels). On pourrait donc considérer que la cible redéfinie a été réalisée à 100% ;
- Le taux de réalisation a varié de 70% à 93% pour les valeurs cibles de 5 indicateurs.

Ainsi donc, malgré les différentes contraintes qui ont ralenti le démarrage du projet PBF conjoint PAM/FAO et son rythme de mise en œuvre, les valeurs cibles ont été entièrement atteintes ou dépassés, parfois largement, pour 82,1% des indicateurs de performance et réalisées à un taux supérieur ou égal à 90% pour 92,9% de ces indicateurs.

Le projet PBF conjoint PAM/FAO a adopté une approche explicite de la sensibilité aux conflits, basée sur une analyse pertinente des causes des conflits et une théorie du changement appropriée. ***Sa stratégie innovante de mise en œuvre***, basée sur la forte implication des communautés bénéficiaires et de tous les acteurs de consolidation de la paix ainsi que sur la redynamisation de structures existantes et leur appui, ***a été déterminante dans la réalisation de ses différents objectifs.***

▪ **Efficience/sensibilité au genre/catalytique**

Malgré le départ de l'équipe de coordination du projet, le PAM, la FAO et les organisations non-gouvernementales (ONG) partenaires de la mise en œuvre du projet PBF conjoint PAM/FAO ont fourni des efforts soutenus entre janvier et juin 2022, pour accélérer le rythme de réalisation des différentes activités prévues. ***Ces efforts***, combinés au recours à l'approche Haute intensité en main d'œuvre (HIMO) au lieu de la contractualisation avec des entreprises, ***ont permis de rattraper le retard*** enregistré au démarrage tardif et suite aux mesures de restriction de mobilité pour prévenir la propagation de la pandémie du COVID-19 ***et de réaliser beaucoup d'infrastructures à moindre coût*** (balisage des couloirs de transhumance, réhabilitation de retenue d'eau, ouverture de pare-feux, etc.). ***Il en a résulté que le budget du projet, au jour de sa clôture, a été consommé à hauteur de 99,9% alors***

que ce taux n'était que de 61% en novembre 2021, soit à 4 mois de la date prévisionnelle de clôture (avant la prorogation de 3 mois).

De manière générale, on peut affirmer que, *l'efficacité du projet PBF conjoint PAM/FAO a été assez bonne et qu'il a été très sensible au genre*, les femmes ayant été fortement impliquées et responsabilisées dans les différentes structures mises en place pour le renforcement de la cohésion sociale et l'amélioration de la résilience communautaire, alors que *44% du budget dépensé* du projet ont été *affectés à des activités contribuant à l'égalité des sexes ou l'autonomisation des femmes* (GEWE). Le niveau d'efficacité est corrélé à la forte participation des femmes dans les activités de production dans les différents maraichers, dans la gestion des 21 dépôts vétérinaires et 5 boutiques d'aliments de bétail. Il en a été de même dans leur participation aux différents comités de gestion et comités de dialogue social.

Le projet peut également être considéré comme catalytique dans la mesure où *il a ouvert la voie à un autre projet transfrontalier financé par le PBF*, l'Organisation Internationale des Migrations (OIM) et la FAO pour « *renforcer la résilience et les échanges entre les communautés situées le long du corridor de transhumance entre la Mauritanie et le Mali* ». Ce projet permettra notamment de consolider la responsabilisation des femmes et des jeunes à travers leur présence dans les comités villageois et les clubs DIMITRA. Un autre projet PBF appui le Ministère de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Famille (MASEF) pour la promotion économique des femmes, alors que deux nouveaux projets ont été financés en 2022. Par ailleurs, le Projet PBF conjoint PAM/FAO a contribué à la mobilisation de financements pour le renforcement du système d'alerte précoce dans la région du Guidimakha et pour la réalisation du barrage de Gémou et de son réseau d'adduction d'eau potable (AEP). Il a également contribué à redynamiser l'Intercommunale du Karakoro (INKA), notamment à travers des appuis en équipements et moyens de fonctionnement, pour en faire un mécanisme pérenne de gestion intercommunale et transfrontalière des ressources naturelles partagées. Par ailleurs vue la pertinence de thématique du projet le PAM a cofinancé dans certaines communes les activités avec des fonds de la coopération Allemande (BMZ). Enfin tous les sites d'intervention du PBF situés dans les communes de Souvi, Khabou, Boulli continueront de bénéficier de l'accompagnement du PAM pour consolider les acquis à travers les financements allemands et français.

▪ **Impact**

Le projet PBF conjoint PAM/FAO a eu des effets indéniables en termes de consolidation de la paix et de promotion de la cohésion sociale, grâce au dialogue communautaire à travers le processus de planification communautaire (PCP), à la diminution des conflits grâce aux sensibilisations, au dialogue pour la résolution des conflits par les structures formées/dynamisées, à l'amélioration de la gestion des ressources naturelles et de la connaissance des différents codes par les communautés. L'institutionnalisation du travail communautaire, qui agrège les différentes sensibilités et les différents groupes d'âge et leur permet de communiquer de façon permanente, a contribué à renforcer cette consolidation de la paix et cette promotion de la cohésion sociale. Le projet a eu aussi des effets sensibles en termes *d'inclusion, de responsabilisation et de renforcement de la résilience des femmes et des jeunes* et, partant, des communautés dans sa zone d'intervention. Des effets réels ont été également constatés en matière *de renforcement des capacités des différents acteurs* impliqués dans la gestion des ressources naturelles, qu'il s'agisse des responsables de l'administration territoriale et communale, des services déconcentrés de l'Etat et des structures de prévention et de gestion des litiges (AGLC, INKA) ou des représentants des

différents villages des cinq communes couvertes par l'intervention du projet. Le renforcement des capacités a bénéficié également aux membres des comités de gestion des infrastructures hydrauliques, des coopératives maraîchères et des boutiques communautaires ainsi qu'aux auxiliaires vétérinaires formés. *Ces différents effets du projet ont permis de mieux prévenir les conflits et de leurs trouver rapidement des solutions négociées sans qu'il soit nécessaire de recourir à l'intervention des autorités administratives et sécuritaires.*

▪ Appropriation/Durabilité

Le projet PBF conjoint PAM/FAO s'est focalisé sur le *renforcement des capacités* des acteurs locaux, une plus grande *responsabilisation des femmes et des jeunes* et *l'amélioration de la résilience des communautés* pour favoriser *l'appropriation de ses acquis et donc leur pérennisation*. Dans ce cadre, une attention particulière a été accordée à l'organisation de différents comités de gestion des unités socioéconomiques créées et leur formation ainsi qu'à la signature de conventions de gestion entre membres des communautés.

L'appropriation semble forte notamment chez les femmes et le jeunes. Cependant la durabilité des effets positifs du projet exige la poursuite et l'intensification de l'accompagnement des différents mécanismes inclusifs, de prévention et de gestion de conflits liés au partage des ressources naturelles et de l'appui à l'amélioration de la résilience des communautés. Plusieurs facteurs rassurent quant à cette poursuite et cette intensification, notamment :

- la nouvelle dynamique de développement que connaît le pays et dont l'équité et la priorité accordée aux populations les plus vulnérables, la consolidation de la cohésion sociale, l'autonomisation des femmes et la promotion de la participation des jeunes à l'œuvre de développement constituent des principes directeurs. Or, le Guidimakha est la région la plus pauvre du pays, le bassin de Karakoro une zone à forts risques de conflits liés à la gestion des ressources naturelles et les femmes et le jeunes enthousiastes pour jouer un rôle plus important dans la prévention et la gestion de ces conflits ;
- la couverture de la wilaya du Guidimakha par plusieurs projets d'investissement publics intervenant dans les différents secteurs qui concourent à l'amélioration de la gestion des ressources naturelles dans une logique de renforcement de la cohésion sociale et de la résilience des communautés (élevage, agriculture, hydraulique, environnement, autonomisation des femmes et promotion de la jeunesse, ...)
- la finalisation en cours du processus de validation de la stratégie régionale de croissance accélérée et de prospérité partagée (SCRAPP) du Guidimakha qui accorde un place de choix aux différentes thématiques ayant trait à la consolidation de la paix et à la promotion de la cohésion sociale ;
- la montée en puissance de la nouvelle collectivité territoriale qu'est la région et le dynamisme du Conseil régional du Guidimakha qui entend jouer un rôle déterminant dans le développement régional et local ;
- l'érection de la wilaya du Guidimakha, en raison de la forte prévalence de la pauvreté qui y sévit et de la vulnérabilité d'une grande partie de sa population, comme zone de convergence des efforts des agences du Système des Nations Unies, ce qui devrait permettre de renforcer la synergie de leurs interventions et favoriser

un effet catalytique en termes de mobilisation des ressources pour le développement local ;

- l'implantation dans la wilaya de plusieurs ONG nationales et internationales, dont certaines de grande envergure ;
- La volonté du PAM et de la FAO de poursuivre l'accompagnement des communautés bénéficiaires du projet à travers d'autres financements afin de pérenniser et renforcer les acquis.

A l'issue de la revue du projet PBF conjoint PAM/FAO, la Mission d'évaluation a examiné les réalisations du projet en fonction des objectifs qui étaient fixés et des réajustements intervenus en cours de mise en œuvre. En plus, elle a procédé à l'examen du processus d'exécution et de fonctionnement du projet dans ses différentes phases de mise en œuvre et de suivi. Notre opinion globale est que :

- ⇒ *La cohésion sociale dans les cinq communes du Bassin du Karakoro, au Guidimakha, a connu une amélioration réelle, grâce à la mise en place de mécanismes inclusifs de prévention et de gestion de conflits liés au partage des ressources naturelles, comme les Comités de prévention, de médiation et de gestion des conflits liés à l'accès aux ressources, les différents comités mixtes, les clubs DIMITRA, ... Parallèlement, la résilience communautaire a été renforcée, à travers l'amélioration de l'accès équitable et pacifique aux ressources naturelles, contribuant ainsi à la réduction des risques de conflits violents, comme en attestent les résultats de l'enquête de perception réalisée pour l'établissement du Rapport End line du projet.*
- ⇒ *Cette amélioration de la cohésion sociale et ce renforcement de la résilience communautaire sont d'autant plus révélateurs de la pertinence, de l'efficacité et de l'impact du projet PBF conjoint PAM/FAO, que l'année pastorale 2021/2022, qui correspond à l'essentiel de la période de mise en œuvre du projet, a été une année difficile, marquée par une augmentation très sensible de la charge animale et un recours plus important aux ressources hydriques du bassin du Karakoro, zone d'intervention du projet. En effet, l'année pastorale 2021/2022 a connu un déficit pluviométrique important dans la plupart des wilayas pastorales du pays, ce qui a conduit à un départ précoce en transhumance d'une grande partie du cheptel national vers le Guidimakha et à une durée de transhumance plus longue à cause de l'impossibilité pour les transhumants de poursuivre au Mali pour des raisons de sécurité.*
- ⇒ *L'enjeu actuellement est d'assurer la pérennité des acquis du projet, ce qui suppose la poursuite de l'accompagnement des mécanismes de prévention et de gestion des conflits, l'intensification des activités qui favorisent la résilience des communautés, notamment au profit des femmes et des jeunes, et le renforcement de la concertation et de la coordination avec les différents acteurs, publics et associatifs, du développement local.*

2. Objectifs de la mission, approche globale et méthodologie

2.1 Objectifs de la mission

Conformément aux termes de référence (TDR) de la mission figurant en annexe 1 au présent rapport, l'évaluation finale du projet PBF conjoint PAM/FAO poursuit deux objectifs majeurs. En premier lieu, il s'agit, au regard du contexte de l'action et sur la base d'une analyse quantitative et qualitative des réalisations, d'apprécier les résultats de la mise en œuvre du projet, selon les critères classiques de l'évaluation, et de formuler une opinion motivée sur sa contribution à la prévention et à la gestion des conflits au Guidimakha et sa valeur ajoutée globale à la consolidation de la paix dans cette région. En second lieu, l'évaluation vise à permettre aux différentes parties prenantes au projet, notamment le PAM, la FAO, le Gouvernement mauritanien et les divers acteurs du développement régional et local au Guidimakha, de tirer des enseignements utiles pour améliorer les interventions futures en matière de consolidation de la paix.

De manière spécifique, la mission a pour objectifs de :

- déterminer dans quelle mesure le projet PBF conjoint PAM/FAO a contribué concrètement à réduire des facteurs de conflit dans le Guidimakha. Dans ce cadre, il sera procédé à une analyse de la contribution du PBF à faire progresser la réalisation des ODD, et en particulier l'ODD 16 ;
- évaluer la pertinence des activités identifiées et réalisées par le projet pour atteindre des résultats attendus ;
- apprécier l'efficacité des activités mises en œuvre par le projet PBF conjoint PAM/FAO pour contribuer aux résultats attendus ;
- analyser l'efficacité du projet, y compris sa stratégie de mise en œuvre, ses dispositifs institutionnels et sa contribution à réduire des conflits ;
- évaluer la cohérence et la complémentarité du projet avec les autres projets opérants dans le Guidimakha ;
- évaluer la durabilité du renforcement des capacités des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet PBF conjoint PAM/FAO ;
- déterminer si le soutien apporté par le projet PBF a promu l'agenda « femmes, paix et sécurité » (WPS), a permis de mettre l'accent sur la participation des femmes aux processus de consolidation de la paix et s'il a promu l'égalité des sexes ;
- évaluer si le projet PBF conjoint PAM/FAO a été mis en œuvre selon une approche sensible aux conflits ;
- documenter les bonnes pratiques, innovations et enseignements issus du projet PBF conjoint PAM/FAO ;
- fournir des recommandations concrètes pour la programmation et la mise en œuvre future de projets PBF.

2.2 Approche globale et méthodologie

L'approche globale et la méthodologie ont été détaillées dans le rapport de démarrage de la mission remis au client le 20 juillet 2022. Toutefois, nous la présenterons ici succinctement.

L'approche globale d'intervention a été dictée par la nature et l'objectif de la mission. Elle est fondée sur la nécessité d'apporter des réponses claires, objectives et bien argumentées aux différentes questions précisées par les TDR et détaillées dans une matrice d'évaluation, dans le rapport de démarrage de la mission. Ces réponses ont été apportées sur la base des données et informations recueillies à travers l'analyse documentaire, les entretiens et échanges avec les différents acteurs et bénéficiaires du projet au niveau central et régional et dans la zone d'intervention du projet et les résultats de l'enquête réalisée entre juin et juillet 2022 qui a servi à produire le Rapport End Line (REL) du projet.

Il s'est donc agi d'une méthodologie qui associe les approches quantitatives, qualitatives, participatives et mixtes, tout en mettant un accent particulier sur la problématique du genre et des jeunes, conformément aux TDR de la mission, les critères et outils classiques de l'évaluation des projets CAD complétés par d'autres critères spécifiques aux projets PBF.

La méthodologie adoptée a été mise œuvre en trois phases décrites, sommairement ci-dessous.

2.2.1 Phase documentaire, de démarrage et méthodologie

Cette première phase, consacrée à la collecte documentaire, au démarrage et à la méthodologie, avait débuté par une réunion de prise de contact et de cadrage de la mission, organisée le 29 juin 2022, avec l'équipe PAM/FAO, qui a permis de recevoir, sur support électronique, la documentation relative au projet et de faire un état des lieux détaillé de sa situation à la veille de l'expiration de sa période de prolongation. L'annexe 2 présente la documentation consultée pour la réalisation de la mission.

Elle a permis de bien connaître le contexte du projet et son état de mise en œuvre, de recenser les acteurs, d'identifier et de préparer des investigations ciblées. Cette étape a été sanctionnée par la soumission du rapport de démarrage susvisé.

2.2.2 Phase de collecte de données, de présentation et de validation des résultats préliminaires

Cette phase avait notamment pour objectifs de recueillir les avis et points de vue des parties prenantes au projet et d'observer les actions et impacts de celui-ci, notamment en termes de pérennité/durabilité des réalisations. Elle a permis la mise en œuvre du plan de travail et de la stratégie d'analyse, notamment à travers des entretiens individuels et collectifs par focus groupes avec les parties prenantes au niveau central, à Nouakchott, et au niveau régional et local. Les entretiens ont été menés à l'aide de guides d'entretien semi directifs avec des questions sur la planification, le niveau d'implication de chaque acteur/bénéficiaire du projet et son rôle dans la mise en œuvre, l'exploitation des systèmes post-réalisation, etc.

L'étape de terrain, réalisée du 27 juillet au 05 août 2022, a permis de visiter les localités mentionnées dans le tableau ci-dessus. Certaines des localités initialement prévues dans le programme n'ont pu être visitées, faute d'accessibilité du fait des fortes pluies enregistrées entre la fin du mois de juillet et le début du mois d'août. Toutefois, des échanges, par téléphone, ont eu lieu avec des responsables de ces localités afin de recueillir leur avis sur les différentes interventions du projet PBF conjoint PAM/FAO.

Tableau 3 : Liste des localités visitées

Terroir	Localités visitées
Moughataa de Khabou	
Souvi Nord	Souvi
Souvi Sud	Issa Babe, Belel Seno
Baydiam	Sed Elma, El Vowgani, Keleïle et Baydiam
Melgue	Kenkou et Melgue
Arghaw	Arghaw.
Djéol	Nattirgol.
Ghabou	Khabou et Djougountourou
Boulheye	Guemmou et Boulheye
Moughataa de Ould Yenge	
Boully Sud	Doubel Seydou et Boully
Boully Nord	Kalinioro et Aweïnât Sedre Maure
Ould Yenge	Ould Yenge
Ehl Abeïd	Ehl Abeïd et Boudjebaye

A l'issue de la phase de terrain, des réunions de présentation des principales constatations et observations de la mission ont été tenues avec les différents acteurs du projet à Sélibaby, le 05 août, puis à Nouakchott le 10 août avec l'équipe FAO puis le 12 août, par visioconférence, avec l'équipe PAM/FAO/Secrétariat PBF.

2.2.3 Phase de rédaction du rapport de la mission

L'exploitation documentaire, les entretiens et les visites de terrain ont permis d'établir le bilan global du projet évalué et de l'analyser suivant les critères de performance CAD et PBF.

Les données collectées ont été traitées, interprétées et analysées selon les angles d'analyse précisés par les termes de référence et détaillés dans le rapport de démarrage. Au cours du traitement, des recoupements ont été faits, notamment avec le Rapport End line (REL) du projet établi sur la base d'une enquête réalisée et des précisions apportées en vue d'atteindre des résultats fiables.

A la suite du traitement des données, un rapport provisoire a été élaboré, conformément au canevas défini dans les TDR de la mission et sur la base du modèle de rapport d'évaluation du projet PBF. Des précisions, informations complémentaires ont été demandées pendant la rédaction afin de s'assurer d'une présentation fidèle des informations, des analyses et des conclusions. Ce rapport provisoire a été envoyé, le 25 septembre 2022, au client pour recueillir ses commentaires, observations et suggestions et éventuellement ceux des autres parties prenantes au projet.

Les observations et commentaires du PAM et de la FAO sur le rapport provisoire ont été reçus le 27 octobre 2022 et intégrées dans la version définitive du rapport d'évaluation finale du projet. Le rapport final a été envoyé au client le 08 novembre 2022 et a fait l'objet, de commentaires additionnels du PAM les 21 novembre, 12 et 26 décembre qui ont été intégrés dans la présente version.

3. Contexte général et présentation succincte du Projet

3.1 Contexte général

La région du Guidimakha, qui est la plus pauvre de la Mauritanie, avec une prévalence de la pauvreté de 48,6% selon le Profil de pauvreté 2019 établi sur la base des résultats de l'enquête permanente sur les conditions de vie des ménages (EPCV), connaît régulièrement des conflits liés à la pression accrue sur les ressources naturelles, à l'instar des différentes autres régions agro-pastorales du pays. Toutefois, cette situation est exacerbée, d'une part, par des inégalités, au sein des populations autochtones, dans l'accès aux ressources pour les femmes, les jeunes et les franges marginalisées de la communauté et, d'autre part, par la convoitise des ressources naturelles entre éleveurs résidents et/ou transhumants et agriculteurs, qui se disputent l'occupation et l'exploitation des espaces, précisément dans le bassin du Karakoro.

Cette situation est préoccupante dans la mesure où, au-delà des considérations d'équité et de justice sociale, elle fragilise la coexistence pacifique des communautés parce qu'elle est entretenue, ces dernières années, par des conflits fonciers en rapport avec la perception tribale de la propriété foncière. En effet, les inégalités sont telles que que les ressentiments de discrimination sexiste dans l'accès à la terre et de désespoir chez les jeunes, de plus en plus frustrés par le chômage et l'absence d'opportunités, pourraient constituer une source favorable à la radicalisation et à l'extrémisme violents.

Pour lutter contre ce phénomène dans un contexte marqué par l'insécurité grandissante, au niveau de la sous-région et en interne, par l'insécurité globale et, à l'interne, par des structures sociales complexes et une méfiance intercommunautaire perceptible dans certaines zones, le PAM) et la FAO ont mis en œuvre le projet dénommé « Consolidation de la paix à travers le renforcement de la cohésion sociale et l'amélioration de l'accès équitable aux ressources naturelles dans les zones frontalières du Guidimakha».

Le projet qui a été financé sur le Fonds du Secrétaire Général pour la consolidation de la paix (PBF) et exécuté sur une période de 21 mois dont 3 de prorogation entre septembre 2020 et juin 2022 vise à réduire les risques de conflits communautaires et ethniques, en s'attaquant simultanément aux différents qui alimentent ces conflits.

3.2 Présentation du projet

3.2.1 Objectif général du projet, résultats et produits attendus et activités prévues

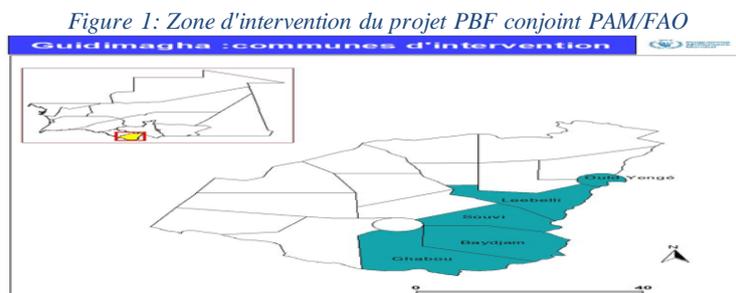
Le projet PBF conjoint PAM/FAO a pour objectif général de consolider la paix et promouvoir la cohésion sociale dans les zones frontalières du Guidimakha. Afin d'atteindre cet objectif, le projet s'articule autour de deux résultats, quatre produits et quinze activités, comme indiqué dans le tableau ci-dessous, tiré du Document du projet révisé en décembre 2021, après prorogation de trois (3) mois.

Tableau 4 : Résultats, produits et activités du projet PBF conjoint PAM/FAO

Résultats	Produits	Activités
<p>Résultat 1. La cohésion sociale est renforcée par la mise en place de mécanismes inclusifs de prévention et de gestion de conflits liés au partage des ressources naturelles.</p>	<p>Produit 1.1. Renforcer les mécanismes de dialogue entre les communautés des zones ciblées pour une gestion durable et pacifique des ressources naturelles.</p>	Activité 1.1.1 Mise en place des structures permanentes de dialogue social
		Activité 1.1.2 Conduite des Planifications Communautaires Participatives (PCP) comme outil inclusif de dialogue communautaire
		Activité 1.1.3. Elaboration des outils et des mécanismes de gestion rationnelle et durable des espaces et des ressources naturelles
	<p>Produit 1.2. Renforcer les capacités des autorités locales dans la mise en place d'une meilleure gestion des ressources naturelles favorisant la cohabitation pacifique</p>	Activité 1.2.1. Initiation des autorités communales à la facilitation des PCP et à l'inclusion des Plans d'Action Communautaires (PAC) dans les Plans de Développement Communaux (PDC)
		Activité 1.2.2. Promotion, diffusion et vulgarisation du Code pastoral, du Code forestier et des conventions régissant les aspects fonciers favorisant l'accès aux terres pour les femmes et les jeunes
		Activité 1.2.3. Renforcement des capacités opérationnelles des équipes de surveillance épidémiologique
	<p>Produit 1.3. Mettre en place un système facilitant le suivi et la remontée des informations sur les risques de conflit favorisant ainsi la cohabitation pacifique</p>	Activité 1.3.1. Mise en place des mécanismes d'alerte précoce via les Sites Sentinelles Communautaires
		Activité 1.3.2. Institution d'un mécanisme d'analyse des transhumances
		Activité 1.3.3. Documentation des bonnes pratiques en matière de résolution des conflits liés à la transhumance et les ressources naturelles
<p>Résultat 2. La résilience communautaire renforcée à travers l'amélioration de l'accès équitable et pacifique aux ressources naturelles permet de réduire le risque de conflits violents</p>	<p>Produit 2.1. Construction et gestion de systèmes hydrauliques propres, durables et soutenables par les communautés elles-mêmes réduit les tensions liées à l'eau sur le long terme</p>	Activité 2.1.1. Construction d'un système de pompage solaire d'approvisionnement en eau potable et optimisation hydraulique (réfection du réseau de distribution, augmentation de la capacité de stockage, réalisation des nouveaux points d'eau) en faveur des communautés ciblées
		Activité 2.1.2 Formation des communautés (en particulier les jeunes et femmes) à la maintenance des systèmes hydrauliques
	<p>Produit 2.2. Les communautés construisent des ouvrages qui limitent l'impact du changement climatique et favorisent la stabilisation des relations entre les communautés, notamment entre éleveurs et agriculteurs</p>	Activité 2.2.1 Construction/ réhabilitation d'ouvrages pour la redynamisation des cultures maraichères
		Activité 2.2.2 Construction/réhabilitation d'ouvrages de rétention d'eau favorisant les activités agropastorales communes
		Activités 2.2.3. Délimitation d'aire de régénération naturelle et d'aires de pâturage par les communautés cibles
		Activité 2.2.4. Appui aux femmes et jeunes pour la gestion des dépôts vétérinaires et boutiques d'aliments de bétail

3.2.2 Zone d'intervention du projet

Le projet PBF conjoint PAM/FAO cible les différentes localités des cinq communes du Bassin du Karakoro, frontalières du Mali, dans les deux moughataa de Khabou et Ould Yenge, wilaya du Guidimakha. Ces communes sont : Khabou, Baydiam, Souvi, Leabelli et Ould Yenge.



3.2.3 Intervenants

La mise en œuvre du projet PBF conjoint PAM/FAO fait intervenir plusieurs partenaires dont certains gouvernementaux ou publics et d'autres non-gouvernementaux ou privés.

Les intervenants publics sont les différents ministères ou institutions en charge des secteurs desquels relèvent les différentes interventions du Projet PBF, notamment les ministères de l'intérieur et de la décentralisation (MID), de l'agriculture (MA), de l'élevage (ME), de l'environnement et du développement durable (MEDD), de l'hydraulique et de l'assainissement (MHA) et de l'action sociale, de la famille et de l'enfance (MASEF) et le Commissariat à la sécurité alimentaire (CSA). L'administration territoriale du Guidimakha (Wali et Hakems), les autorités territoriales décentralisées (Conseil régional, maires et conseils municipaux des communes d'intervention du projet) et les services déconcentrés de l'Etat constituent les autres intervenants publics du projet. La FAO a conclu une convention de partenariat avec la Délégation régionale de l'agriculture lui conférant le statut de point focal pour la FAO et lui déléguant l'exécution de certaines activités d'appui aux coopératives.

Le PAM et la FAO ont également conduit des consultations techniques avec la direction régionale du MHA et les acteurs locaux dans le domaine de l'hydraulique pour déterminer les meilleures approches pour la mise en œuvre du volet hydraulique du projet.

Des ONG et associations nationales opérant au Guidimakha depuis de nombreuses années et ayant une solide expérience en matière d'ingénierie sociale et de développement communautaire et local appuient le PAM et la FAO dans la mise en œuvre du projet PBF conjoint. Il s'agit notamment des ONG Groupement de recherche et actions pour le Développement durable (GRADD), AU SECOURS et TENMIYA et du Groupement national des associations pastorales (GNAP). Le GRADD, AU SECOURS et TENMIYA sont constitués en consortium partenaire du PAM pour la mise en œuvre du Programme «Assistance Alimentaire pour la création d'Actifs (3A) » au profit des populations des zones rurales du Guidimakha, dans plusieurs localités dont certaines couvertes par le projet PBF conjoint PAM/FAO.

La réalisation des activités liées à l'amélioration de l'accès à l'eau et à la construction/réhabilitation d'ouvrages pour la redynamisation des cultures maraichères et la restauration des sols dégradés a fait intervenir les communautés bénéficiaires, notamment les femmes et les jeunes, et des tacherons et entrepreneurs locaux.

4. Analyse des performances du projet

Les paragraphes qui suivent analysent les performances du projet PBF conjoint PAM/FAO en répondant à la question principale posée dans les TDR de la mission (objectif global de l'évaluation) et aux différentes questions secondaires précisées dans ces TDR et détaillées, selon les critères CAD et PBF, dans la matrice d'évaluation du rapport de démarrage de la mission.

4.1 Pertinence et cohérence

4.1.1 Pertinence du projet PBF conjoint PAM/FAO

Le projet PBF conjoint PAM/FAO a pour objectif général de consolider la paix et promouvoir la cohésion sociale dans les zones frontalières du Guidimakha, à travers la mise en place de mécanismes inclusifs, de prévention et de gestion de conflits liés au partage des ressources naturelles et le renforcement de la résilience communautaire par l'amélioration de l'accès équitable et pacifique aux ressources naturelles. Il ambitionne donc de s'attaquer simultanément aux différents facteurs de conflit en instituant une gestion plus durable et un accès équitable aux ressources naturelles, en diversifiant les moyens de subsistance et en renforçant le mécanismes de résolution des conflits et d'alerte précoce, en les rendant explicitement plus inclusifs en termes d'âge et de sexe.

Cet objectif répond bien aux attentes et besoins des populations des localités des cinq communes ciblées, situées dans le bassin du Karakoro et frontalières avec le Mali, qui sont parmi les plus pauvres de la région du Guidimakha, elle-même wilaya la plus pauvre du pays selon la dernière enquête permanente sur les conditions de vie des ménages (EPCV) de 2019. En effet, cette zone connaît régulièrement des conflits liés à la pression accrue sur les ressources naturelles, créant ainsi des risques sur la cohésion sociale à l'intérieur de chaque communauté et sur la coexistence pacifique des communautés, notamment ces dernières années, du fait des conflits fonciers en rapport avec la perception tribale de la propriété foncière. Ces risques sont exacerbés, d'une part, par l'inégalité, au sein des populations autochtones, dans l'accès aux ressources pour les femmes, les jeunes et les franges marginalisées de la communauté et, d'autre part, la convoitise des ressources naturelles entre éleveurs résidents et/ou transhumants et les agriculteurs, qui se disputent l'occupation et l'exploitation des espaces.

Le projet PBF conjoint PAM/FAO répond également bien aux besoins et aux priorités du pays qui sont alignées sur les ODD, notamment en matière d'éradication de la pauvreté (ODD1), d'élimination de la Faim (ODD2), d'égalité entre les sexes (ODD5), de réduction des inégalités (ODD10), de lutte contre le changement climatique (ODD13) et de justice et paix (ODD16).

Le projet est aussi pertinent par rapports aux besoins de renforcement des capacités des différents acteurs, au niveau régional et local, impliqués dans la prévention et la résolution des conflits liés à l'utilisation des ressources naturelles.

Les différents interlocuteurs de la mission d'évaluation, qu'il s'agisse des responsables d'administrations centrales, de l'administration territoriale, des collectivités territoriales (conseil régional, maires et élus des communes ciblées), des services déconcentrés de l'Etat,

des chefs de villages et notables, des membres des divers comités locaux, coopératives ou autres structures communautaires, ou de simples citoyens, ont témoigné de la pertinence du projet PBF conjoint PAM/FAO. Ils ont également souligné la pertinence de son approche de mise en œuvre qui les implique dans toutes les phases du processus de réalisation des actions.

En identifiant, de façon claire et objective et selon un processus qui a associé les différentes parties prenantes, les causes immédiates et sous-jacentes des conflits liés à l'exploitation des ressources naturelles dans le bassin du Karakoro, le projet PBF conjoint PAM/FAO a su définir une théorie du changement cohérente, basée sur des hypothèses probantes. En effet, les activités prévues et réalisées sont de nature à réduire simultanément les facteurs humains et naturels de conflits et enclencher ainsi une nouvelle dynamique qui sauvegarde et protège les moyens d'existence fragiles des agropasteurs et préserve la paix et la cohésion sociale.

4.1.2 Cohérence avec les politiques globales et sectorielles

La consolidation de la paix et la promotion de la cohésion sociale, à travers le renforcement de la résilience communautaire face au changement climatique, dans un cadre de partenariat, entre l'Etat, les collectivités locales, les organisations de la société civile et les communautés, qui responsabilise les femmes et les jeunes constituent des priorités absolues de la stratégie de développement économique et sociale du pays des autorités mauritaniennes depuis 2001. En effet, ces priorités ont été affirmées dans le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP), qui constituait le document de référence de politique économique et sociale du pays pour la période 2001-2015, puis dans la SCAPP 2016-2030.

De même, les objectifs poursuivis par le Projet PBF conjoint PAM/FAO et la démarche de mise en œuvre des activités prévues pour les atteindre sont parfaitement en cohérence avec les différentes stratégies et politiques sectorielles, notamment :

- la Stratégie de développement du secteur rural (SDSR horizon 2025), qui fait de la maîtrise de la gestion des ressources naturelles l'un de ses six objectifs globaux, ainsi qu'avec le Plan national de développement de l'élevage (PNDE) 2018-2025, conçu pour l'opérationnalisation de cette stratégie ;
- la Déclaration de politique de décentralisation et développement local, adoptée le 22 avril 2010, qui s'est traduite, en 2018, par un élargissement du champ territorial de la décentralisation avec la création des conseils régionaux, et qui prévoit une augmentation substantielle des ressources financières des collectivités locales et un développement sensible de leurs capacités, auquel devra contribuer la possibilité de recourir aux services déconcentrés de l'Etat ;
- la Stratégie nationale de sécurité alimentaire à l'horizon 2015 vision 2030 (SNSA) ;
- la Stratégie nationale de l'environnement et développement durable (SNEDD) et son plan d'action 2017-2021 et la Déclaration de politique de l'environnement et du développement durable (DPEDD) ;
- la stratégie de promotion du genre qui fait du renforcement du rôle économique et social de la femme son objectif majeur ;
- la politique nationale de promotion de la jeunesse ;
- la politique d'appui à la professionnalisation et à la structuration des organisations de la société civile.

4.1.3 Pertinence par rapport au mandat de l'ONU, cohérence avec les ODD et complémentarité avec les interventions des agences du SNU et des autres partenaires du pays

Le projet PBF conjoint est tout à fait pertinent par rapport au mandat de consolidation de la paix de l'ONU, ce qui a justifié son financement sur les fonds PBF, et est parfaitement cohérent avec les ODD, notamment en matière d'éradication de la pauvreté, d'élimination de la faim, d'égalité entre les sexes, de réduction des inégalités et de lutte contre le changement climatique. Il est particulièrement cohérent avec l'ODD16 relatif à la justice et la paix, dans la mesure où il vise une plus grande équité dans l'accès aux ressources naturelles, notamment au profit des femmes, des jeunes et des franges marginalisées de la communauté, et l'instauration d'une gestion apaisée de ces ressources, sans laquelle il ne peut y avoir de cohésion sociale, socle de la paix.

Le projet PBF conjoint PAM/FAO est tout à fait complémentaire des interventions des agences du SNU qui visent à appuyer la Mauritanie, à travers la mise en œuvre de programmes et projets qui contribuent à répondre aux enjeux humanitaires et de développement auxquels le pays est confronté. Ces programmes et projets contribuent à l'accélération de l'atteinte des ODD, en tenant compte des priorités nationales du Gouvernement mauritanien consignées dans le Cadre de Partenariat pour le Développement Durable (CPDD) qui constitue le cadre stratégique de référence pour les interventions coordonnées des Nations Unies (NU) au niveau du pays. Le CPDD définit trois priorités stratégiques que sont la croissance inclusive, le capital humain et les services sociaux de base et la gouvernance, ce qui se recoupe parfaitement avec les piliers de la Stratégie de croissance accélérée et de prospérité partagée (SCAPP), document de référence des politiques économiques et sociales de la Mauritanie pour la période 2016-2030.

Le projet PBF conjoint PAM/FAO est également pertinent et complémentaire par rapport aux priorités et interventions des autres partenaires du pays, lesquelles priorités et interventions sont alignées sur les piliers de la SCAPP et les objectifs des différentes politiques sectorielles du pays. Parmi ces interventions, on peut citer, à titre d'exemple illustrations, les projets en cours de mise en œuvre suivants :

- Le Projet Régional d'Appui au Pastoralisme dans le Sahel-Mauritanie, PRAPS-MR, financé par la Banque mondiale et l'Etat mauritanien et dont la deuxième phase a commencé en janvier 2022 ;
- Le Projet Autonomisation des Femmes et Dividende Démographique au Sahel, SWEDD, financé par la Banque mondiale, le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP), la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest, CEDEAO, et la Fondation Bill et Melinda Gates ;
- Le Projet Renforcement Institutionnel en Mauritanie vers la Résilience Agricole et Pastorale (RIMRAP), financé par l'Union Européenne (UE) ; l'Agence espagnole de coopération internationale pour le développement (AECID), la GIZ et l'Etat mauritanien ;
- Le Projet de développement des filières inclusives (PRODEFI), financé le FIDA et l'Etat mauritanien ;

- Le Projet Régional de Renforcement des Systèmes de Surveillance des Maladies en Afrique de l'Ouest (REDISSE), financé par la Banque mondiale et l'Etat mauritanien ;
- les Programmes Renforcement des Investissements Productifs et Energétiques en Mauritanie pour le Développement Durable des zones rurales (RIMDIR) et Promotion du développement de filières agricoles et pastorales durables (RIMFIL), financés par l'UE.

4.1.4 Cohérence interne

La conception de base du Projet PBF conjoint PAM/FAO est tout à fait cohérente, les activités à mettre en œuvre, pour atteindre les cinq produits et les deux résultats qui en sont attendus, étant définies avec précision et découlant d'une analyse approfondie des différents défis, opportunités, contraintes et capacités des communautés ciblées, en spécifiant les femmes, les hommes, les filles et les garçons. La répartition des tâches entre le PAM, agence chef de file, et la FAO et le rôle des différents intervenants dans la mise en œuvre du projet sont bien précisés, dans le cadre de conventions.

Conceptuellement, le dispositif de mise en œuvre et de coordination du projet au niveau de sa zone d'intervention, au niveau régional et au niveau national permet d'assurer une exécution diligente et un suivi rapproché des différentes activités programmées, grâce à l'implication effective des parties prenantes et au renforcement de leurs capacités.

Ce dispositif a, selon les témoignages de nos différents interlocuteurs, bien fonctionné au niveau de la zone d'intervention et au niveau régional tant que le Chef de projet et son équipe d'experts étaient basés à Sélibaby, c'est-à-dire jusqu'à fin décembre 2021. Durant les six derniers mois de la mise en œuvre du projet (janvier à juin 2022), la coordination sur le terrain a été desservie par le départ du chef de projet, ce qui a déteint sur la qualité de la coordination au niveau de la capitale régionale et au niveau national. Toutefois, le PAM et la FAO, chacun en ce qui le concerne, ont redoublé d'efforts pour le parachèvement ou le lancement des activités relevant de leur responsabilité.

4.2 Efficacité

L'analyse de l'efficacité vise à apprécier la réalisation des objectifs, en comparant les résultats fixés au départ (prévisions) à ceux atteints à la fin du projet (réalisations) et en faisant ressortir les écarts éventuels et explicitant leurs causes.

Les paragraphes ci-dessous détaillent, pour chacun des deux résultats attendus du Projet PBF conjoint PAM/FAO et des produits qui concourent à leur réalisation, le niveau d'atteinte des cibles des différents indicateurs de performance, tels que définis dans le Cadre de résultats de la version révisée du Document de projet (DAP) de décembre 2021.

4.2.1 Résultat 1 : La cohésion sociale est renforcée par la mise en place de mécanismes inclusifs, de prévention et de gestion de conflits liés au partage des ressources naturelles.

Pour la réalisation de ce résultat, neuf (9) activités ont été identifiées, en concertation avec les différentes parties prenantes au projet, et programmées, comme indiqué dans le tableau 3 ci-dessus.

Ces activités, accomplies à un taux de 100%, ont été très pertinentes dans la mesure où elles ont effectivement contribué à la réalisation des trois produits qui concourent à l'atteinte du résultat.

Ainsi, les mécanismes de dialogue entre les communautés des zones ciblées pour une gestion durable et pacifique des ressources naturelles, ont été renforcés, notamment à travers :

- la redynamisation des structures permanentes de dialogue social existantes dans la zone d'intervention du projet et la mise en place de nouvelles structures, dont les clubs d'écoute communautaires DIMITRA, avec une forte représentation des femmes et des jeunes, et leur appui, notamment par l'encadrement, la sensibilisation et la formation sur les différentes questions relatives à la gestion des ressources naturelles, y compris les mécanismes de prévention et de gestion des conflits liés à ces ressources ;
- la conduite des Planifications Communautaires Participatives (PCP) comme outil inclusif de dialogue communautaire et de prévention des tensions sociales, avec une forte participation des femmes et des jeunes ;
- l'élaboration et la conclusion de 13 accords et conventions sociales qui constituent des outils et des mécanismes de gestion rationnelle et durable des espaces et des ressources naturelles, concertée et inclusive qui assure leur partage équitable entre les différentes composantes de la communauté membres des Comités Villageois et Territoriaux (AGLC), les Clubs DIMITRA et autres institutions de gouvernance locale.

Photo 1: Concertations pour la conclusion des accords sociaux sur la gestion des ressources naturelles



Le renforcement des capacités des autorités locales dans la mise en place d'une meilleure gestion des ressources naturelles favorisant la cohabitation pacifique a été recherché notamment par :

- l'initiation et la formation des autorités communales, dans les cinq communes d'intervention du projet, à la facilitation de l'élaboration des PCP et à l'inclusion des Plans d'Action Communautaires (PAC) qui en sont issus dans les Plans de Développement Communaux (PDC) ;
- la vulgarisation du Code pastoral et du Code forestier et des conventions régissant les aspects fonciers favorisant l'accès aux terres pour les femmes et les jeunes ;

Photo 2 : Sessions de sensibilisation et de formation sur la législation relative à la gestion des ressources naturelles, août 2021



- le renforcement des capacités opérationnelles des équipes de surveillance épidémiologique, par la formation, trois jours durant en mars 2022, des cadres, techniciens et auxiliaires vétérinaires du MHA opérant dans les cinq communes d'intervention du projet.

La mise en place d'un système facilitant le suivi et la remontée des informations sur les risques de conflit, favorisant ainsi la cohabitation pacifique, a été effectuée grâce à :

- l'opérationnalisation des six (6) sites sentinelles communautaires et des quatre (04) associations pasteurs existant dans la zone d'intervention du projet, par la fourniture de l'appui nécessaire en termes de formations et d'équipements (mobyettes, tablettes, smartphones, kits solaires, dotations pour les crédits de communication, ...) ;
- la redynamisation, dans chacune des cinq communes d'intervention du projet, de la Commission communale chargée de l'analyse des transhumances et de l'arbitrage des litiges et son élargissement aux femmes et aux jeunes (10 femmes et 30 jeunes) ;
- l'élaboration d'un document de présentation des bonnes pratiques en matière de résolution des conflits liés à la transhumance et aux ressources naturelles et sa restitution au niveau régional, courant juin 2022, pour partage d'expérience et meilleure appropriation par tous les acteurs.

De façon globale et comme le montre le tableau ci-dessous, les investissements et mesures d'accompagnement mis en œuvre ont permis d'atteindre, voire de dépasser et parfois très largement, les cibles des indicateurs de performances du Résultat 1 pour lequel le taux de réalisation peut être estimé à 100% si l'on tient compte des ajustements rendus nécessaires suite au démarrage tardif du projet.

Tableau 5 : Degré d'atteinte des valeurs cibles des indicateurs de performance pour le Résultat 1

Indicateurs	Cible fin de projet	Valeur atteinte	Taux de réalisation/Observations
Indicateur 1.a : Nombre des personnes qui ont rapporté une amélioration de la cohésion sociale notoire dans la communauté	>80%	98%	L'enquête ayant servi à l'élaboration du REL montre que 77% des ménages enquêtés déclarent qu'ils existent dans leur village un comité de prévention, de médiation et de gestion des conflits lié à l'accès aux ressources (CPMGCLAR) et que 98% d'entre eux attribuent à ces comités un rôle dans l'amélioration de la cohésion sociale depuis leurs mises en place. Taux de réalisation : 122,5%

Indicateur 1.b : Une liste de propositions de solutions assurant une meilleure cohésion sociale dans la gestion des ressources naturelles est établie	1	1	Le document sur les bonnes pratiques inclut une liste de propositions de solutions. Taux de réalisation : 100%.
Indicateur 1.c : Au moins une structure inclusive de médiation et de gestion de conflit est mise en place et opérationnelle dans chaque communauté assistée	1/par communauté	20	Le retard accusé dans le démarrage du projet a conduit à abandonner l'objectif de mise en place de nouvelles structures et à s'appuyer sur les organismes existants et renforcer leurs capacités. 20 structures inclusives ont été appuyées. Taux de réalisation : 100%.
Indicateur 1.e : Proportion des communautés assistées disposant de comités mixtes (hommes et femmes) opérationnels assurant le suivi de la gestion concertée et le partage équitable et rationnelle des ressources naturelles entre les différentes composantes de la communauté	100%	100%	Dans le DAP cet indicateur est numéroté 1.d alors que dans les rapports de suivi il est numéroté 1.e et il n'est pas fait mention d'un indicateur 1.d. Taux de réalisation : 100%.
Produit 1.1 : Renforcer le dialogue entre les différents utilisateurs des zones ciblées pour favoriser la compréhension des besoins de chacun et trouver des solutions et compromis permettant une gestion durable et pacifique des terroirs			
Indicateur 1.1.1 : Nombre de structures mises en place dans le cadre du dialogue social	8	19	Le cadre de résultat du PAD fixe la valeur cible en fin de projet à 8, alors que celui du Rapport de suivi de juin 2022 la fixe à 10. Toutes les structures, communales et communautaires, de dialogue social qui existaient dans la zone d'intervention du projet, y compris l'INKA, ont été redynamisées et appuyées pour être opérationnelles, alors que des Clubs DIMITRA ont été formellement mis en place dans 5 villages (un par commune). 4 de ces clubs ont été redynamisés en juin 2022. Taux de réalisation : 238%.
Indicateur 1.1.2 : Nombre de PCP conduits avec la participation des hommes et des femmes et de tous les acteurs clés, ayant abouti à des choix stratégiques pour la communauté	10	10	Le REL fait ressortir que des 72% des ménages interrogés attestent l'existence de PCP dans leurs localités et 81% ont eu un membre de leurs familles qui a participé à son élaboration. 94% pensent que ces PCP leurs ont permis de mieux connaître leurs localités et leurs potentialités et ont eu un impact sur la consolidation de la paix et la gestion des conflits. Taux de réalisation : 100%.
Indicateur 1.1.3 : Nombre de participants (homme et femmes, jeunes et adultes) dans les PCP et les regroupements autour des intérêts sociaux ou professionnels de la communauté	110	303	L'engouement pour la participation a été très fort, du fait notamment de la redynamisation des structures inclusives de dialogue social et des efforts de sensibilisation fournis par le Projet. Taux de réalisation : 275,5%.
Indicateur 1.1.4 : Nombre de jeunes, hommes et femmes appuyés dans le domaine du maintien de la cohésion sociale et du respect	564	588	Ces jeunes, femmes et hommes, ont bénéficié de formations et d'accompagnement, par des experts, sur la cohésion sociale, à l'occasion de la mise en place des clubs DIMITRA et des actions de renforcement des capacités des AGLC. Taux de réalisation : 104,3%.
Indicateur 1.1.5 : Nombre de comités mixtes (hommes et femmes) chargés du dialogue avec les transhumants et des nomades mis en place et opérationnels	1 par communauté	22	22 Comités de négociation ont été mis en place sur le long des couloirs de transhumances. Taux de réalisation : 100%.
Indicateur 1.1.6 : Nombre de comités mixtes (H & F) mis en place et opérationnels, pour le suivi de la gestion concertée et inclusive des ressources naturelles et leur partage équitable et rationnel entre les différentes composantes de la communauté	1 par communauté	10	100%. 1 comité mixte (a été mis en place par communauté, donc 10 comités (1 par PCP). Taux de réalisation : 100%.
Produit 1.2 : Appuyer les autorités locales dans la mise en place d'une meilleure gestion des ressources naturelles favorisant la cohabitation pacifique			
Indicateur 1.2.1 : Nombre d'institutions décentralisées (au niveau communautaire) ayant été renforcées/formées sur l'élaboration de PCP	5	5	Les autorités communales des 5 communes couvertes par le projet ont été initiées et formées à la facilitation des PCP et à l'inclusion des Plans d'Action Communautaires (PAC) dans les Plans de Développement Communaux (PDC). Taux de réalisation : 100%.

Indicateur 1.2.2 : Nombre de personnes (hommes et femmes) ayant été formées ou sensibilisées sur les codes pastoral et forestier	360	360	La cible peut être considérée comme ayant été atteinte ou même dépassée dans la mesure où 324 personnes, dont 180 hommes et 144 femmes, ont participé aux ateliers sur la vulgarisation des codes pastoral et forestier organisés en 2021, alors qu'une caravane de sensibilisation sur ces codes et sur l'importance des accords/conventions sociaux a été conduite par l'INKA, durant la période janvier-mai 2022, dans 19 villages de la zone d'intervention du projet. Taux de réalisation : 100%.
Produit 1.3 : Mettre en place un système facilitant le suivi et la remontée des informations sur les risques de conflit favorisant ainsi la cohabitation pacifique			
Indicateur 1.3.1 : Nombre de sites sentinelles mis en place	10	6	Dans le souci de rattraper le retard pris dans le démarrage du projet et après concertation avec le CSA et Action contre la faim (ACF), il a été décidé de renforcer, en vue de les rendre parfaitement opérationnels, les 6 sites sentinelles existant dans la zone d'intervention du projet au lieu de mettre en place de nouveaux sites. L'on peut donc considérer que l'objectif a été atteint dans la mesure où la cible initiale ne pouvait être atteinte. Taux de réalisation : 100%
Indicateur 1.3.2 : Mécanisme d'alerte précoce mis en place	27	16	Les 6 sites sentinelles et 10 associations pastorales existant dans la zone du Projet ont bénéficié de l'appui nécessaire en termes de formations et des équipements (smartphones, tablettes, kits solaires, crédit-communication, ...) pour assurer la collecte et la remontée des informations. L'on peut donc considérer que l'objectif a été atteint dans la mesure où la cible initiale ne pouvait être atteinte. Taux de réalisation : 100%
Indicateur 1.3.3 : Document de bonnes pratiques élaboré	1	1	Un document a été élaboré et a fait l'objet d'une restitution au niveau régional, courant juin 2022, pour partage d'expérience et meilleure appropriation par tous les acteurs. Taux de réalisation : 100%

4.2.2 Résultat 2 : La résilience communautaire renforcée à travers l'amélioration de l'accès équitable et pacifique aux ressources naturelles permet de réduire le risque de conflits violents

Pour la réalisation du résultat 2 portant sur le renforcement de la résilience communautaire, six (6) activités ont été identifiées et programmées, comme indiqué dans le tableau 3 ci-dessus. Ces activités, exécutées à un taux global de plus de 95%, ont été très pertinentes dans la mesure où elles ont permis de réaliser les deux produits qui concourent à l'atteinte du résultat.

Ainsi, la construction de systèmes hydrauliques propres, durables et soutenables et leur gestion par les communautés elles-mêmes, en vue de réduire, à long terme, les tensions liées à l'eau, ont été poursuivies à travers :

- la construction de systèmes de pompage solaire d'approvisionnement en eau potable et l'optimisation hydraulique par la réfection de réseaux de distribution, l'augmentation des capacités de stockage et la réalisation des nouveaux points d'eau, bénéficiant à 41.400 personnes dans 23 villages des 5 communes ciblées ;

Photo 3 : Construction d'un puits pastoral à Melgué et équipements de deux forages pastoraux à Gepou Moudy et Boulhaye par des pompes solaires, commune de Khabou, et d'un forage à Ehl Abeidy, commune de Ould Yenge



Photo 4 : Puits pastoral à Djoubelle, commune de Boulli



→ la formation des communautés, particulièrement les jeunes et les femmes, à la maintenance des systèmes hydrauliques ;

Photo 5 : Formation à la maintenance des ouvrages hydrauliques à Gepou Moudy (commune de Khabou), Kanki et Baydiam (commune de Baydiam)



La limitation de l'impact du changement climatique et la favorisation de la stabilisation des relations entre les groupes socio-professionnels, notamment entre éleveurs et agriculteurs, ont été obtenues grâce à :

→ la redynamisation des cultures maraichères à travers l'appui à sept (7) coopératives maraichères dans les communes de Baydiam, Bouly et Khabou, regroupant 315 producteurs (268 femmes et 47 jeunes hommes), par l'aménagement de sites, l'équipement des puits avec des pompes solaires, la construction de bassins de stockage d'eau et la production et la distribution de semences ;

Photo 6 : Coopérative maraichère Segui Douda, commune de Bouilly



→ la construction/réhabilitation d'ouvrages de rétention d'eau favorisant les activités agropastorales communes, notamment à travers la réhabilitation de la retenue d'eau de Guémou, commune de Khabou, d'une superficie de 25 ha qui bénéficiera à 450 personnes, dont 62% de femmes, bénéficieront de cet ouvrage.

Photo 7: Ouvrage de rétention d'eau à Guémou



Photo 8 : Ouvrages de traitement de ravin à El Melgué, commune de Baydiam



→ la délimitation d'aires de régénération naturelle et d'aires de pâturage par les communautés bénéficiaires du projet PBF conjoint PAM/FAO, grâce à l'identification et la mise en place de bosquets dans deux sites de 72 ha chacun dans la commune d'Ould Yengé, au balisage de plus de 1200 Km de couloirs de passage de transhumance et à la réalisation de plus de 200 km de pare feux manuels. Ces activités ont permis la distribution de revenus, moyennant travail, à des plusieurs centaines de personnes de différentes localités des communes ciblées, dont près plus d'un tiers de femmes.

Photo 9 : Balisage du couloir de transhumance de l'axe Axe, Hsey Lahmar – Melgué (point de passage vers le Mali), commune de Melgué



→ l'appui aux femmes et jeunes pour la gestion des dépôts vétérinaires et boutiques d'aliments de bétail, à travers l'identification, conjointement avec le ME et les Comités communaux, et la satisfaction des besoins, en termes de formation et de dotations en médicaments et intrants vétérinaires et chaînes de froid et aliments de bétail, des 21 dépôts vétérinaires et 5 boutiques d'aliments de bétail gérées par des coopératives de femmes et des structures de jeunes. 18 kits de médicaments/intrants vétérinaires et 13 chaînes de froid (1 congélateur, 1 réfrigérateur et 10 glacières porte vaccin) et des lots d'aliments de bétail ont été acquis et mis à la disposition du ME qui les fera parvenir, via sa Délégation régionale au Guidimakha, aux 21 jeunes auxiliaires formés par le projet PBF conjoint et répartis dans les 5 communes ciblées et aux comités de gestion des boutiques d'aliment de bétail qui ont été constitués et formés par le Projet.

De façon globale et comme le montre le tableau ci-dessous, les investissements et mesures d'accompagnement mis en œuvre ont permis d'atteindre, voire dépasser parfois, la plupart des valeurs cibles des indicateurs de performances du Résultat 2 pour lequel le taux de réalisation peut être estimé à 95%, ce qui constitue une réelle performance compte tenu des aléas ayant jalonné la mise en œuvre du projet PBF conjoint PAM/FAO.

Tableau 6 : Degré d'atteinte des valeurs cibles des indicateurs de performance pour le Résultat 2

Indicateurs	Cible fin de projet	Valeur atteinte	Taux de réalisation/Observations
Indicateur 2.a : Proportion des jeunes et femmes acteurs des processus de consolidation de la paix dans les communautés ciblées faisant état d'avantages découlant de l'amélioration ou la création d'actifs dans la communauté	>=50%	97%	Selon l'enquête ayant servi pour l'élaboration du REL, 97% des jeunes et femmes interrogés notent que leur santé et celle de leurs familles se sont améliorées du fait de l'augmentation de la production qui a permis également un accroissement de leurs revenus. Taux de réalisation : 194%
Indicateur 2.b : Proportion des communautés ciblées où l'on constate une amélioration de la capacité de gérer les chocs et les risques liés aux conflits	>=50%	87%	La source de l'indicateur est une enquête communautaire supposée être réalisée deux fois par an. La cible peut être considérée comme atteinte et largement dépassée dans la mesure où le REL établi que 87% des ménages interrogés considèrent que les CPMGCLAR ont eu à gérer des conflits liés aux ressources naturelles et 98% reconnaissent que les règlements rendus sont de nature équitable. Taux de réalisation : 174%.
Indicateur 2.c : Nombre de personnes ayant accès aux ressources naturelles d'une manière équitable et pacifique	18.770	17.456	Selon le REL, 93% des ménages interrogés considèrent que l'accès aux ressources naturelles s'est fait en 2021/2022 de manière équitable et pacifique dans leurs localités, malgré le contexte très difficile, marqué par une augmentation très sensible de la charge animale et un recours plus important aux ressources hydriques du bassin du Karakoro. Taux de réalisation : 93%
Indicateur 2.d : % de personnes qui témoignent d'une réduction des	100%	93%	Selon le REL, 93% des personnes interrogées témoignent de cette réduction et seulement 2% des personnes interrogées

tensions intercommunautaires grâce à une amélioration de l'accès équitable et pacifique aux ressources naturelles dans le cadre du projet PBF.			pensent qu'il n'y a pas de lien direct entre amélioration de l'accès équitable et pacifique aux ressources et consolidation de la paix. Taux de réalisation : 93%.
Produit 2.1 : Construction et gestion de systèmes hydrauliques propres, durables et soutenables par les communautés elles-mêmes réduit les tensions liées à l'eau sur le long terme			
Indicateur 2.1.1 : Nombre de systèmes hydrauliques construits et gérés par les communautés	10	23	Le choix des sites a été fait en concertation avec les maires des communes ciblées et les autorités administratives en tenant compte des priorités définies lors des PCP, des autres programmes d'hydraulique en cours et du degré de cohésion sociale dans les villages. Taux de réalisation : 192%.
Indicateur 2.1.2 : Nombre de bénéficiaires (femmes/jeunes) qui ont accès amélioré aux installations hydrauliques mises en place par le projet dans les communautés ciblées.	6.900	6.900 ménages, soit 41.400 personnes	23 villages bénéficient des installations mises en place. Taux de réalisation : 100%.
Indicateur 2.1.3 : Nombre de participants (jeunes) démontrant des connaissances avérées sur la maintenance d'ouvrages hydrauliques.	100	85	Les formations accompagnant la mise en place des ouvrages hydrauliques ont permis à 85 jeunes membres des communautés cibles par le projet d'acquérir les connaissances nécessaires pour la maintenance d'ouvrage hydrauliques. Taux de réalisation : 85%
Produit 2.2 : Les communautés construisent des ouvrages qui limitent l'impact du changement climatique et favorisent la stabilisation des relations entre les communautés, notamment entre éleveurs et agriculteurs			
Indicateur 2.2.1 : Nombre de personnes dans les regroupements communautaires (sociaux ou professionnels) ayant reçu au moins 5 messages clés sur les questions liées au changement climatique et leurs effets.	4.000	5.000	Les campagnes de sensibilisation réalisées par le projet dans les regroupements communautaires ont permis de dépasser l'objectif. Taux de réalisation : 125%.
Indicateur 2.2.2 : Nombre d'ha de sites maraichers réalisés	10	9	La superficie totale aménagée pour les coopératives maraîchères est de 9 ha. Taux de réalisation : 90%.
Indicateur 2.2.3 : Nombre d'ha d'aires délimité Remplacé par pare-feux manuels	500 ha 1.666 km	N/A	L'activité a été remplacée par l'ouverture de 1.666 km de pare-feux manuels. Selon les données disponibles, 1.666 km ont été réalisés en partenariat avec les 10 AGCL encadrés par le projet, soit 100%. Taux de réalisation : 100%
Indicateur 2.2.4 : Nombre d'ouvrages hydrauliques réalisés	10	23	Au final, treize ouvrages hydrauliques de plus ont été réalisées. Taux de réalisation : 192%
Indicateur 2.2.5 : Nombre de dépôts/boutiques mis en place	10	26	L'on peut considérer que le taux de réalisation est seulement de 70% dans la mesure où les comités de gestion mis en place et formés pour la gestion des 21 dépôts vétérinaires et des 5 boutiques d'aliments de bétail ne sont pas encore fonctionnels. En effet, les dotations destinées aux dépôts et boutiques ont été acquises et livrées au Ministère de l'élevage en juin 2022 et non encore distribuées à leurs destinataires. Taux de réalisation : 70%
Indicateur 2.2.6 : Nombre de femmes/jeunes assistés à travers les Activités génératrices de revenus (AGR)	160	280	Les AGR financés par le projet ont bénéficié, au final, à 280 femmes et jeunes, soit 120 de plus que la prévision initiale. Taux de réalisation : 175%

Il ressort des tableaux 4 et 5 ci-dessus, établi à partir des données consignées dans les rapports de suivi de l'exécution du projet, que **le Projet PBF conjoint PAM/FAO a été d'une réelle efficacité**. En effet, **le bilan global a été assez satisfaisant puisque la plupart des objectifs ont été entièrement réalisés, voire dépassés**, alors que ceux non atteints en totalité l'ont été notamment du fait de facteurs objectifs qui rendent non atteignables les valeurs cibles attendues en fin de projet telles que définies dans le Cadre de résultats de la version révisée du Document de projet (DAP) de décembre 2021. Ainsi, sur les 28 indicateurs du cadre de résultats renseignés dans les rapports de suivi :

→ Les valeurs cibles ont été dépassées, parfois très largement, pour dix indicateurs (1.a, 1.1.1, 1.1.3, 1.1.4, 2.a, 2.b, 2.1.1, 2.2.1, 2.2.4 et 2.2.6), soit 35,7% des indicateurs ;

- Les valeurs cibles ont été atteintes à 100% pour dix indicateurs (1.b, 1.c, 1.e, 1.1.2, 1.1.5, 1.1.6, 1.2.1, 1.2.2, 1.3.3 et 2.1.2) et peuvent être considérées comme l'ayant été pour trois autres (1.3.1, 1.3.2 et 2.2.3), soit 46,4% des indicateurs ;
- Les valeurs cibles ont été atteintes à un taux compris entre 75% et 93% pour quatre indicateurs (2.c, 2.d, 2.1.3 et 2.2.2), soit 14,3% du nombre total d'indicateurs ;
- La valeur cible de l'indicateur 2.2.5 relatif au nombre de dépôts/boutiques mis en place peut être considérée comme atteinte à 70%, les comités de gestion de ces dépôts/boutiques ayant été mis en place et leurs membres formés alors que les dotations en matériel et produits vétérinaires ont été remises au Ministère de l'élevage qui en fera la distribution incessamment ;
- Toutes les activités qui concourent à l'atteinte des valeurs cibles des autres indicateurs ont été réalisées ou largement entamées, toutefois les données disponibles ne permettent pas de préciser le taux d'atteinte de ces valeurs.

Ces résultats sont d'autant plus appréciables que la mise en œuvre du projet a été handicapée par le retard de mise en place de l'équipe de coordination du projet, composée d'un Coordinateur de Projet et d'un Expert en pastoralisme et protection sociale, qui n'a été recrutée et installée à Sélibaby qu'en janvier 2021. ***On peut donc conclure que le projet PBF conjoint PAM/FAO a été efficace.***

4.3 Efficience

Les paragraphes qui suivent évaluent l'efficience du Projet PBF conjoint PAM/FAO, en distinguant la mobilisation des ressources financières et leur utilisation, d'une part, et l'adéquation entre cette utilisation et les résultats obtenus, d'autre part, tout en mettant en relief les retards et dépassements éventuels. Eu égard à la corrélation entre ces résultats et le dispositif institutionnel de mise en œuvre du projet, quelques appréciations seront faites par rapport aux différentes composantes de ce dispositif.

4.3.1 Mobilisation et utilisation des ressources

La mobilisation des ressources financières du Projet PBF conjoint PAM/FAO s'est faite de manière satisfaisante, le PBF versant régulièrement les tranches du budget alloué aux deux agences récipiendaires, le PAM et la FAO, en fonction des arrangements convenus et de l'avancement des activités.

Selon le rapport final de progrès de projet PBF élaboré en novembre 2022, le taux de mise en œuvre approximatif comme pourcentage du budget total du projet est de 99,99%. Ce taux est très performant, eu égard au retard accusé dans le démarrage du projet, aux mesures de limitation des déplacements en 2020-2021 pour éviter la propagation du virus COVID-19 et au départ du coordonnateur du projet et certains de ses experts six mois avant la clôture du projet.

4.3.2 Adéquation entre ressources et résultats

Toutes les activités prévues pour la réalisation des cinq produits puis des deux résultats attendus du projet PBF conjoint PAM/FAO ont été entièrement réalisées ou largement entamées. Ainsi, selon le dernier rapport semestriel de suivi du projet, à fin juin 2022, le taux de réalisation est de 100% pour le Résultat 1 et de 85% pour le Résultat 2, soit un taux global moyen de 92,5%, bien cohérent avec le taux d'exécution financière (91,3%). *On peut en conclure que la gestion sur le plan financier a été efficiente et que l'utilisation des ressources a été en bonne adéquation avec les résultats obtenus.*

4.3.3 Dispositif institutionnel de coordination, de suivi et de mise en œuvre du projet

Le dispositif institutionnel de coordination, de suivi et de gestion du projet PBF conjoint PAM/FAO est composé théoriquement d'un comité de pilotage, un comité technique et une unité de coordination. Ce dispositif est assisté par un comité de pilotage stratégique qui assure le pilotage de l'ensemble du portefeuille PBF en Mauritanie, au niveau du Secrétariat PBF en Mauritanie.

Le comité de pilotage du PBF conjoint PAM/FAO est institué dans le cadre du Comité Directeur Conjoint (CDC) qui pilote la mise en œuvre du CPDD et est coprésidé par le Ministre en charge des affaires économiques et le Coordonnateur résident des NU. Il est commun aux quatre projets PBF mis en œuvre en Mauritanie et inclut des représentants du PAM et de la FAO ainsi que des principales institutions gouvernementales ayant des représentants et services déconcentrés dans la Wilaya du Guidimakha et les wilayas d'intervention des autres projets PBF et de l'INKA. Ce comité, opérationnel depuis septembre 2021, se réunit une fois par semestre pour apprécier l'état d'avancement du projet et prendre les décisions nécessaires pour surmonter les obstacles éventuels qui ralentiraient le rythme d'exécution des activités prévues.

Le comité technique est supposé être mis en place au niveau de Sélibaby et regrouper les chefs de sous bureau du PAM, le représentant de la FAO, les délégués régionaux des ministères et institutions concernés. Il est chargé de la coordination de mise en œuvre du projet et la résolution d'éventuelles difficultés et de l'organisation des réunions au niveau des communes bénéficiaires du projet en impliquant les services techniques du gouvernement, les autorités locales et des représentants de la communauté (en particulière les femmes et jeunes). Ce comité devrait se réunir au moins 4 fois au cours de la durée du projet. Dans les faits, ce comité n'a jamais été formellement institué mais son absence a été comblée par la mise en place d'un comité régional INKA regroupant les maires des 5 communes concernées, le président du Conseil régional et les Hakem des deux moughataa qui en assurent, à tour de rôle, la présidence, et se réunissant une fois par trimestre. Par ailleurs, l'engagement et le dynamisme du Coordonnateur du projet et de ses experts ont permis, durant l'année 2021, d'assurer une implication effective des différents/bénéficiaires du projet et une bonne circulation de l'information, même si certains services régionaux et projets intervenant dans la zone n'ont pas été approchés, notamment la délégation régionale du MASEF et le projet PRAPS.

L'unité de coordination du projet PBF conjoint PAM/FAO, composée d'un coordonnateur assisté d'experts recrutés et de membres des staffs des deux agences affectés au déroulement des activités du projet. Pour rattraper le retard engendré par le démarrage tardif du projet, des plans d'action trimestriels ont été élaborés à partir d'avril 2021 ; ils définissent les activités et

résultats attendus par partenaire, ce qui permet un suivi plus rapproché de la mise en œuvre et une plus grande souplesse dans la programmation des activités.

Globalement, on peut estimer que la mise en œuvre du projet PBF conjoint PAM/FAO a été, malgré les différentes contraintes détaillées ci-dessus, d'une réelle efficience.

4.4 Impact

En s'attaquant concomitamment aux différents facteurs de conflits liés à l'exploitation des ressources naturelles dans les 5 communes ciblées du bassin du Karakoro, le projet PBF conjoint PAM/FAO a eu incontestablement un effet important en termes de consolidation de la paix et de promotion de la cohésion sociale. En effet, tous les interlocuteurs de la mission d'évaluation ont souligné cet effet pacificateur, même si le Hakem de Ould Yenge estime que la réduction des conflits dans son département, bien que réelle, a été moins importante qu'espéré, probablement du fait de l'absence d'AGCL dont le rôle est déterminant en matière de prévention des conflits. L'enquête réalisée par le PAM en juin-juillet 2022, pour établir le Rapport End line du projet, confirme cet effet pacificateur, 93% des personnes interrogées estimant que l'accès aux ressources a été équitable et pacifique et reconnaissant un lien direct entre l'amélioration de cet accès et la consolidation de la paix.

Cet effet pacificateur a été favorisé par la mise en place des instances de dialogue social à travers le processus de PCP dans 10 espaces AGLC et la réalisation des travaux communautaires qui a permis maintenir, tout au long de la mise en œuvre du projet, le regroupement et la cohabitation de membres des communautés bénéficiaires appartenant aux différents groupes d'âge, permettant ainsi le brassage, les partages d'opinions et l'établissement de liens de solidarité.

L'effet pacificateur a été aussi consolidé par les nets progrès réalisés par le projet en termes d'inclusion, de responsabilisation et de renforcement de la résilience des femmes et des jeunes et, partant, des communautés dans sa zone d'intervention. En effet, le projet a permis aux femmes et aux jeunes d'être des acteurs clés des différentes instances de gouvernance communale (AGCL, différents comités et commissions villageois, divers comités de gestion, clubs DIMITRA, ...) où ils sont fortement représentés. La résilience des jeunes et des femmes a été renforcée notamment à travers les transferts monétaires (plus de 200.000 USD distribués à l'occasion des travaux HIMO au profit de 4.041 personnes dont 2.107 femmes), l'appui aux coopératives et le financement d'AGR. Au-delà de l'impact économique et financier sur les jeunes et les femmes, le projet a surtout enclenché une nouvelle dynamique qui responsabilise les jeunes et les motive à être plus entrepreneurs et, partant, les immunise contre les tentations de s'adonner à des activités qui peuvent conduire à la criminalité, la violence ou toute autre forme d'atteinte à la paix et cohésion sociale.

La consolidation de la paix et la promotion de la cohésion sociale ont été également servies par les effets réels du projet en matière de renforcement des capacités des différents acteurs impliqués dans la gestion des ressources naturelles, qu'il s'agisse des responsables de l'administration territoriale et communale, des services déconcentrés de l'Etat et des structures de prévention et de gestion des litiges (AGLC, INKA, CPMGCLAR, ...) ou des représentants des différents villages des cinq communes couvertes par l'intervention du projet. Ce renforcement des capacités a bénéficié également aux membres des comités de gestion des infrastructures hydrauliques, des coopératives maraîchères et des boutiques communautaires

ainsi qu'aux auxiliaires vétérinaires formés. Notons que les membres des comités de gestion des boutiques communautaires et dépôts vétérinaires estiment qu'il y a un risque de perte de capacités si la durée entre les formations et la mise en place effective des boutiques et dépôts venait à s'allonger davantage.

4.5 Appropriation et durabilité

Comme souligné au point 4.4 ci-dessus relatif à son impact, le projet PBF conjoint PAM/FAO a misé sur le renforcement des capacités des acteurs locaux, une plus grande responsabilisation des femmes et des jeunes et l'amélioration de la résilience des communautés pour favoriser l'appropriation de ses acquis et donc leur pérennisation.

Cette appropriation semble assez forte notamment chez les femmes et les jeunes rencontrés lors de la mission. Toutefois, l'état de dénuement des communautés étant ce qu'il est, les capacités des communes du bassin du Karakoro étant très modestes tout comme celles des services déconcentrés de l'Etat, la durabilité des effets du projet conjoint PAM/FAO n'est pas acquise. Elle dépendra notamment de la poursuite et de l'intensification, à travers des projets ou programmes de moyen et long terme, de l'accompagnement des différents mécanismes inclusifs de prévention et de gestion des conflits liés au partage des ressources naturelles et de l'appui à l'amélioration de la résilience des communautés. Plusieurs facteurs rassurent toutefois quant à la possibilité de cette poursuite et cette intensification, notamment :

- la nouvelle dynamique de développement que connaît le pays depuis 2019 et qui place au cœur des politiques publiques les préoccupations d'équité, de priorité aux populations les plus vulnérables, de consolidation de la cohésion sociale, d'autonomisation des femmes et de promotion de la participation des jeunes à l'œuvre de développement. Le Guidimakha devra bénéficier prioritairement de cette nouvelle dynamique eu égard à son statut de région la plus pauvre du pays et au fait que le bassin de Karakoro est une zone à fort risque de conflits liés à la gestion des ressources naturelles et que les femmes et les jeunes sont enthousiastes pour jouer un rôle plus important dans la prévention et la gestion de ces conflits ;
- la wilaya du Guidimakha bénéficie, à l'instar d'autres wilayas du pays, de plusieurs projets d'investissement publics intervenant dans les différents secteurs qui concourent à l'amélioration de la gestion des ressources naturelles dans une logique de renforcement de la cohésion sociale et de la résilience des communautés. C'est le cas notamment des projets des secteurs de l'élevage et de l'agriculture, du fait du caractère agropastoral affirmé du Guidimakha, mais aussi des secteurs de l'hydraulique, de l'environnement, de la sécurité alimentaire (le taux d'insécurité alimentaire structurelle est de 15% dans la wilaya), de l'autonomisation des femmes et de la promotion de la jeunesse. Une amélioration de la coordination entre ces différents projets permettrait, sans aucun doute, de préserver les acquis du projet PBF conjoint PAM/FAO et de mieux consolider la paix et promouvoir la cohésion sociale dans la wilaya et notamment le bassin du Karakoro, zone frontalière de regroupement du bétail venant des autres wilayas, notamment durant la période de soudure ;
- la finalisation en cours du processus de validation de SCRAPP du Guidimakha qui accorde une place de choix aux différentes thématiques ayant trait à la consolidation de

la paix et à la promotion de la cohésion sociale ainsi qu'à l'autonomisation des femmes et à l'épanouissement de la jeunesse. Une fois adoptée, la SCRAPP fera l'objet d'une table ronde pour la mobilisation des financements nécessaires à la mise en œuvre de ses projets et programmes prioritaires ;

- la montée en puissance de la nouvelle collectivité territoriale qu'est la région et le dynamisme du Conseil régional du Guidimakha qui entend jouer un rôle déterminant dans le développement régional et local. La coopération décentralisée constituant aujourd'hui, et davantage demain, une source majeure de l'aide publique au développement, la Région pourra devenir rapidement un grand pourvoyeur de financement pour les projets de développement local ;
- l'érection de la wilaya du Guidimakha, en raison de la forte prévalence de la pauvreté qui y sévit et de la vulnérabilité d'une grande partie de sa population, comme zone de convergence des efforts des agences du Système des Nations Unies. Il devrait en découler un renforcement de la synergie des interventions de ces agences et entre elles et celles des différents partenaires intervenant dans la wilaya, et un effet catalytique en termes de mobilisation des ressources pour le développement local ;
- l'implantation dans la wilaya de plusieurs ONG nationales et internationales, dont certaines de grande envergure, capables de mobiliser des ressources relativement importantes et de développer des partenariats autour des questions, très mobilisatrices, liées à la consolidation de la paix et à la promotion de cohésion sociale.

4.6 Sensibilité aux conflits et innovation

Le projet PBF conjoint PAM/FAO a été sensible aux conflits dans sa conception dans la mesure où il a ciblé une zone de conflits entre agriculteurs et agropasteurs ou éleveurs transhumants, étendue sur cinq communes du bassin du Karakoro transfrontalières avec le Mali et qui constituent, annuellement en période de soudure, un refuge pour une grande partie du cheptel national ou un passage dans sa transhumance vers les prairies maliennes plus verdoyantes.

L'approche de la sensibilité aux conflits adoptée par le projet a été explicite et basée sur une analyse pertinente des causes des conflits et une théorie du changement appropriée. Les activités prévues, identifiées en concertation avec les différentes parties prenantes, sont de nature à atténuer les risques de conflits en agissant simultanément sur leurs facteurs humains et naturels, enclenchant ainsi une nouvelle dynamique qui sauvegarde et protège les moyens d'existence fragiles des communautés et préserve la paix et la cohésion sociale.

Ainsi, la diffusion, par le projet, des différents codes relatifs aux ressources naturelles, la sensibilisation des communautés et la mise en place des comités et des relais pasteurs ont été réalisées de façon pédagogique, ce qui a permis à chaque groupe socioprofessionnel connaissant ses droits et devoir dans l'occupation et la gestion des ressources naturelles.

La sensibilité du projet aux conflits s'est maintenue tout au long de sa mise en œuvre, une attention particulière ayant été accordée à cette question par l'Unité de coordination, les experts dédiés du PAM et de la FAO et les ONG partenaires. Cette attention s'est notamment traduite par l'encadrement et l'appui continu aux différentes structures de prévention et de gestion des

conflits et par la sensibilisation des communautés et la vulgarisation des règles relatives à la gestion des ressources naturelles et à l'accès aux terres pour les femmes et les jeunes.

La stratégie de mise en œuvre du projet PBF conjoint PAM/FAO a été innovante car elle a été basée sur la forte implication des communautés bénéficiaires et de tous les acteurs de consolidation de la paix et sur la redynamisation de structures existantes et leur appui, par la formation, l'encadrement et la fourniture de moyens de travail adaptés, afin de les rendre parfaitement opérationnelles.

4.7 Sensibilité au genre et caractère catalytique

Le projet PBF conjoint PAM/FAO a été d'une très grande sensibilité au genre, tant dans sa conception que durant sa mise en œuvre. Ainsi, l'Unité de coordination du projet et les ONG partenaires de mise en œuvre avaient, chacune, recruté un(e) expert(e) genre afin de s'assurer de la parfaite prise en compte des préoccupations tout au long de la mise en œuvre du projet. Ainsi, les femmes ont été systématiquement impliquées et responsabilisées dans les différentes structures appuyées par le projet ou mises en place par lui pour le renforcement de la cohésion sociale et l'amélioration de la résilience communautaire.

Par leur présence massive et leur sens des priorités, les femmes ont joué un rôle déterminant dans la conduite des PCP et toutes les communautés assistées par le projet disposent de comités mixtes, où les femmes représentent au moins le tiers, opérationnels assurant le suivi de la gestion concertée et le partage équitable et rationnel des ressources naturelles et le dialogue avec les transhumants et les nomades.

Les femmes et les jeunes étaient les premiers bénéficiaires des AGR qui ont profité à 280 personnes, soit 120 de plus que l'objectif initial.

Globalement, en termes d'allocation 46,2% du budget du projet PBF conjoint PAM/FAO ont été affectés à des activités contribuant à l'égalité des sexes ou l'autonomisation des femmes (GEWE) en termes d'exécution ce taux est de 44%.

Le projet PBF conjoint PAM/APO peut être considéré comme catalytique dans la mesure où il a ouvert la voie à un autre projet PBF conjoint « Gestion des conflits et renforcement de la résilience agro-pastorale à la frontière Mauritanie-Malienne (OIM-FAO) en Mauritanie et au Mali qui permettra notamment de consolider la responsabilisation des femmes et des jeunes à travers leur présence dans les comités villageois et les clubs DIMITRA. De même, le MASEF a bénéficié, en 2020-2021, d'un projet PBF de « Renforcement du leadership des femmes dans la prévention et lutte contre l'extrémisme violent, à travers la participation à la justice pénale, la promotion de la cohésion sociale et de l'identité culturelle » mis en œuvre conjointement par l'Office des Nations Unies contre la drogue et les crimes (ONUDD) et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

Deux autres projets PBF ont été financés en 2022, le premier, mis en œuvre par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) vise la consolidation de la "paix verte" en Mauritanie, à travers l'appui à la coexistence pacifique entre les jeunes hommes et femmes réfugiés et les communautés d'accueil dans la région du Hodh Echarghi. Le second, mis en œuvre par l'ONUDD et le Bureau international du travail (BIT) concerne la prévention de l'extrémisme

violent à travers l'autonomisation des jeunes en conflit avec la loi et le renforcement de l'accès aux droits et à la justice.

Le projet PBF conjoint PAM/FAO a également contribué à la mobilisation d'un financement de 1,3 millions USD auprès du Programme de préparation aux catastrophes naturelles, DIPECHO, de la Commission européenne pour soutenir le système d'alerte précoce au Guidimakha et du financement de la réalisation du barrage de Guémou et d'un réseau d'adduction d'eau potable dans cette localité auprès du ministère fédéral allemand de la coopération économique, BMZ.

Par ailleurs, le Projet PBF conjoint PAM /FAO a contribué substantiellement à redynamiser l'Intercommunale du Karakoro (INKA) pour en faire un mécanisme pérenne de gestion intercommunale et transfrontalière des ressources naturelles partagées.

5. Leçons apprises et recommandations

A l'issue de la mission d'évaluation finale du Projet de consolidation de la paix et promotion de la cohésion sociale à travers le renforcement de la résilience communautaire face au changement climatique dans les zones frontalières du Guidimakha, PBF conjoint PAM/FAO, les principales leçons ci-dessous peuvent être tirées et sur leur base quelques recommandations formulées

5.1 Principales leçons apprises

Les principales leçons tirées sont :

1. La conception du projet a bénéficié de l'expertise du PAM, de la FAO et du Secrétariat PBF et d'une forte implication des principales administrations mauritaniennes concernées et des acteurs régionaux et locaux, ce qui a permis une identification minutieuse des activités à réaliser et leur structuration, très cohérente, en cinq produits qui convergent bien pour réduire simultanément les facteurs humains et naturels de conflits liés aux ressources naturelles et assurer ainsi l'atteinte des deux résultats attendus du projet ;
2. Le projet PBF conjoint PAM/FAO est très pertinent au regard des besoins des populations des cinq communes ciblées et des différents acteurs de la gestion des ressources naturelles dans le bassin du Karakoro ainsi qu'au regard des besoins du pays et de ses stratégies globale et sectorielles qui consacrent la consolidation de la paix et la promotion de la cohésion sociale comme deux des principaux objectifs des politiques de développement économique et social ;
3. Le projet est parfaitement pertinent par rapport au mandat de consolidation de la paix de l'ONU, cohérent avec les ODD et complémentaire aux interventions des agences du SNU et des autres partenaires au développement du pays, même si la coordination avec certains projets d'envergure intervenant dans la zone, notamment le PRAPS et le SWEDD, aurait pu donner davantage d'impact aux activités mises en œuvre ;
4. Le projet PBF conjoint PAM/FAO a adopté une approche explicite de la sensibilité aux conflits, basée sur une analyse pertinente des causes des conflits et une théorie du changement adéquate ;
5. Le projet a adopté une stratégie de mise en œuvre innovante, fondée sur la forte implication des communautés bénéficiaires et de tous les acteurs locaux de la consolidation de la paix et sur la création de nouvelles structures inclusives et la redynamisation des structures existantes, à travers le renforcement de leurs capacités par la formation, l'encadrement et la fourniture d'outils de travail appropriés ;
6. Le projet a été très sensible au genre, les femmes ayant été fortement impliquées et responsabilisées dans les différentes structures, nouvelles ou préexistantes, qui concourent au renforcement de la cohésion sociale et à l'amélioration de la résilience communautaire. 48,2% du budget dépensé ont été affectés à des activités contribuant à l'égalité des sexes ou l'autonomisation des femmes. Les femmes rencontrées par la mission ont salué la sensibilité du projet au genre qui leur a permis d'être fortement impliquées dans les différentes activités

et représentées dans les différents comités, tout en obtenant d'importants revenus financiers grâce à l'approche HIMO ;

7. Malgré un démarrage tardif et un rythme de mise en œuvre ralenti par les mesures de prévention de la propagation de la pandémie du COVID-19, les différentes activités du projet PBF conjoint PAM/FAO ont été, pour la plupart, entièrement réalisées ou ont atteint un taux de réalisation assez élevé. Il en a résulté d'importants progrès en matière de renforcement de la cohésion sociale et de la résilience communautaire, à travers la mise en place de mécanismes inclusifs de prévention et de gestion de conflits liés au partage des ressources naturelles et l'amélioration de l'accès équitable et pacifique à ces ressources. L'évolution des indicateurs de performance du Cadre de résultats du projet atteste de ces progrès et l'enquête ayant servi pour l'établissement du REL du projet les confirme ;
8. Le projet a été catalytique notamment en ouvrant la voie à un autre projet PBF conjoint OIM/FAO visant la gestion des conflits et le renforcement de la résilience agro-pastorale à la frontière mauritano-malienne et en contribuant à redynamiser l'INKA qui est devenue un mécanisme pérenne de gestion intercommunale et transfrontalière des ressources naturelles partagées ;
9. Le renforcement des capacités des différents locaux concernés, concomitamment à une responsabilisation effective des femmes et des jeunes et à l'amélioration de la résilience des communautés à travers l'accès équitable et pacifique aux ressources naturelles, constitue un facteur d'appropriation du projet PBF conjoint PAM/FAO par ses bénéficiaires, notamment les femmes et les jeunes, et donc de durabilité de ses acquis ;
10. L'état de dénuement des communautés du bassin du Karakoro et la modestie des capacités des communes et des services déconcentrés de l'Etat font que la durabilité des effets positifs du projet PBF conjoint PAM/FAO exige la poursuite et l'intensification de l'accompagnement, sur ressources extérieures, des différents mécanismes inclusifs de prévention et de gestion de conflits liés au partage des ressources naturelles et de l'appui à l'amélioration de la résilience des communautés.

5.2 Recommandations

A la lumière des principales leçons tirées de la mise en œuvre du projet PBF conjoint PAM/FAO, les recommandations ci-dessous, adressées au PAM, à la FAO et au Secrétariat PBF, peuvent être formulées :

Recommandation 1 : Veiller à ce que les projets PBF aient une durée plus longue et des budgets plus importants afin qu'ils puissent accompagner sur une plus longue période les acteurs de la consolidation de la paix et de promotion de la cohésion sociale et leur fournir des appuis plus conséquents, tout en renforçant la résilience des communautés ciblées par l'amélioration de l'accès équitable et pacifique aux ressources naturelles qui permet de réduire le risque de conflits violents ;

Recommandation 2 : Prévoir des conditions de rémunération et de travail suffisamment attractives pour les équipes de coordination des projets PBF afin de garantir leur stabilité durant la période de mise en œuvre des projets. En effet, les informations recueillies indiquent que le

niveau de rémunération et les avantages offerts à l'équipe du projet étaient en deçà de ce qui est pratiqué dans la plupart des projets sur financement extérieur. L'écart de rémunération n'est pas compensé par une stabilité du poste, la durée des projets PBF étant relativement courte (18 mois) ;

Recommandation 3 : Consolider les acquis du projet PBF conjoint PAM/FAO, à travers la mise en œuvre d'un nouveau projet PBF qui poursuit l'appui aux structures inclusives de prévention et de gestion des conflits liés à l'exploitation des ressources naturelles dans le bassin du Karakoro et le renforcement de la résilience des communautés. Lors de la conception de ce nouveau projet, il conviendra d'impliquer fortement l'administration territoriale, les services déconcentrés, les autorités communales et le Conseil régional et les différents acteurs régionaux et locaux afin de mieux saisir les opportunités de complémentarités et de synergies des interventions ;

Recommandation 4 : Renforcer la coordination entre les projets PBF et les différents projets sectoriels mis en œuvre dans la zone, notamment ceux de l'élevage, l'agriculture, l'hydraulique, la sécurité alimentaire, l'autonomisation des femmes et la promotion de la jeunesse, afin d'assurer une meilleure synergie des interventions et donc un impact plus important et plus durable ;

Recommandation 5 : Veiller à la mise en place effective des instances de coordination et de suivi de la mise en œuvre des projets PBF au niveau régional et local et à leur fonctionnalité, afin de garantir une meilleure appropriation des projets par l'administration territoriale, les services déconcentrés, les autorités communales, le Conseil régional et les différents autres acteurs régionaux et locaux et donc leur mobilisation pour la réussite de ces projets ;

Recommandation 6 : Relancer le ME afin d'accélérer le processus d'opérationnalisation des 21 dépôts vétérinaires et 5 boutiques d'aliments de bétail à gérer par des coopératives de femmes et des structures de jeunes, à travers la distribution des dotations en médicaments et intrants vétérinaires et chaînes de froid et aliments de bétail acquis dans le cadre du projet PBF conjoint PAM/FAO ;

Recommandation 7 : Sensibiliser le MA et le MHA et leurs délégations régionales sur la nécessité d'un suivi rapproché des coopératives agricoles et maraichères et des systèmes hydrauliques appuyés ou mis en place par le projet PBF conjoint PAM/FAO afin d'assurer la pérennité des services offerts aux communautés bénéficiaires ;

Recommandation 8 : Sensibiliser le MID, le CSA et les autres institutions concernées sur la nécessité d'un suivi continu des mécanismes d'alerte précoce via les Sites Sentinelles Communautaires ;

Recommandation 9 : Faire un plaidoyer soutenu pour l'inclusion des PAC issus des PCP dans les PDC et la prise en compte de ces derniers dans la SCRAPP du Guidimakha en cours de finalisation.

6. Annexes

6.1 Annexe 1 : Termes de référence de la mission

I. CONTEXTE :

La région du Guidimakha enregistre des conflits liés à la pression accrue sur les ressources naturelles, exacerbés par la transhumance. D'une part, au sein des populations autochtones il y a l'inégalité d'accès aux ressources par les femmes, les jeunes, et les franges marginalisées de la communauté et d'autre part, la convoitise des ressources naturelles entre éleveurs résidents et/ou transhumants et les agriculteurs, qui se disputent l'occupation et l'exploitation des espaces. La récurrence de ces conflits, ces dernières années, alimentés par des conflits fonciers en rapport avec la perception tribale de la propriété foncière et la discrimination sexiste dans l'accès à la terre ; et des jeunes de plus en plus frustrés qui n'ont pas accès à la formation et à des opportunités plus diversifiées, fragilise la coexistence pacifique des communautés.

Pour parer à une dégradation évidente de la situation, au regard du contexte d'insécurité globale dans la sous-région et le contexte spécifique de la Mauritanie (structure sociale complexe, méfiance intercommunautaire perceptible dans certaines zones) il est plus qu'urgent et pertinent de mettre en place des mécanismes pour réduire les risques de conflit communautaire et ethnique. C'est dans cette perspective que ce projet va contribuer à mettre en place des mécanismes de dialogue inclusif visant à consolider la cohésion sociale, la prévention et la gestion de conflits liés au partage des ressources naturelles. Ce projet s'attaquera à ces facteurs de conflit en instituant une gestion plus durable et l'accès équitable aux ressources naturelles, en diversifiant les moyens de subsistance et en renforçant le mécanisme de résolution des conflits et d'alerte précoce - en les rendant explicitement plus inclusifs en termes d'âge et de sexe.

II. FINALITÉ ET OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION :

Cette évaluation de projet est l'occasion d'évaluer les réalisations du projet PBF de manière inclusive et de déterminer sa valeur ajoutée globale à la consolidation de la paix dans la zone du Guidimakha, dans le domaine de la prévention et la gestion des conflits. En évaluant la mesure dans laquelle le projet a atteint les objectifs et les résultats escomptés en matière de consolidation de la paix, l'évaluation permettra de tirer des enseignements clés sur les approches et les pratiques opérationnelles réussies en matière de consolidation de la paix, et de mettre en évidence les domaines dans lesquels le projet a été plus ou moins performant.

Objectif Global de l'évaluation :

Évaluer la pertinence et l'adéquation du projet en termes de traitement des principaux facteurs de conflit et des problèmes de consolidation de la paix les plus pertinents, son alignement avec la politique nationale de consolidation de la paix et les priorités nationales du pays, la capitalisation de la valeur ajoutée de l'ONU dans le pays et la façon dont le projet a abordé des questions transversales telles que les conflits et la sensibilité au genre dans le Guidimakha;

Objectifs spécifiques :

- Évaluer dans quelle mesure le projet PBF a contribué concrètement à réduire un facteur de conflit dans le Guidimakha. En ce qui concerne la contribution du PBF, l'évaluation peut évaluer si le projet a contribué à faire progresser la réalisation des ODD, et en particulier l'ODD 16 ;
- Evaluer la pertinence des activités définies par le projet pour atteinte des résultats attendus ;
- Evaluer l'efficacité des activités mises en œuvre par le projet pour contribuer aux résultats attendus ;
- Evaluer l'efficacité de la contribution du projet à réduire des conflits ;
- Evaluer l'efficace et la cohérence de la mise en œuvre du projet avec les autres projets opérants dans la zone du projet ;
- Evaluer la durabilité du renforcement des capacités des acteurs impliqués dans le cadre du projet ;
- Évaluer l'efficacité du projet, y compris sa stratégie de mise en œuvre, ses dispositifs Institutionnels ;
- Évaluer si le soutien fourni par le PBF a promu l'agenda Femmes, paix et sécurité (WPS), a permis de mettre l'accent sur la participation des femmes aux processus de consolidation de la paix et s'il était responsable de l'égalité des sexes ;
- Évaluer si le projet a été mis en œuvre selon une approche sensible aux conflits ;
- Documenter les bonnes pratiques, innovations et enseignements issus du projet ;
- Fournir des recommandations concrètes pour la programmation future.

III. PORTÉE DE L'ÉVALUATION DU PROJET

Cette évaluation examinera le processus de mise en œuvre du projet et les résultats en matière de consolidation de la paix, en s'appuyant sur le cadre de résultats du projet, des données de suivi recueillies sur les produits et les résultats, et de façon générale sur le contexte du projet.

Les questions d'évaluation sont basées sur les critères d'évaluation du Comité d'aide au développement de l'OCDE ainsi que sur des critères d'évaluation spécifiques au projet PBF (Annexe 1).

Les évaluateurs doivent veiller à ce que l'évaluation du résultat de la consolidation de la paix soit la principale ligne d'enquête. Les projets de consolidation de la paix adoptent fréquemment des approches d'intervention qui ont des objectifs de développement ou d'humanitaire. Une évaluation des projets de consolidation de la paix doit cependant inclure non seulement une réflexion sur les progrès réalisés dans les domaines thématiques, mais aussi dans quelle mesure ces progrès ont contribué ou non à traiter des facteurs de conflit de façon pertinente.

IV. METHODOLOGIE ET APPROCHE :

Le/la consultant(e) sera basée à Nouakchott avec des déplacements dans le Guidimakha. Il/elle travaillera sous la supervision directe des chargés de programme RAM du PAM et collaborera avec les équipes du projet PBF au PAM et à la FAO.

L'évaluation sera qualitative et utilisera une approche participative dans laquelle les discussions avec les principales parties prenantes et les enquêtes fourniront/vérifieront la substance des résultats.

Les propositions soumises par le/la consultant (e) potentiel doit présenter une approche mixte de la collecte, de l'analyse des données et de la rédaction du rapport, en indiquant clairement comment les différentes formes de preuves seront utilisées les unes par rapport aux autres pour trianguler les informations recueillies.

Les propositions doivent être claires sur le rôle spécifique que chacune des diverses approches méthodologiques joue pour aider à répondre à chacune des questions de l'évaluation.

Les méthodologies de collecte de données peuvent inclure, mais ne sont pas nécessairement limitées à :

- Une revue documentaire ;
- Des entretiens avec des informateurs clés et des discussions de groupe, le cas échéant, avec les principales parties prenantes, y compris l'équipe nationale chargée du projet PBF, les fonctionnaires des ministères clés et du gouvernement, les représentants des organisations de la société civile, les dirigeants communautaires ;
- Examen systématique des données de suivi, des évaluations internes ;
- Examen systématique des données existantes et pertinentes au niveau des effets ou du contexte national ;
- Examen systématique des demandes d'éligibilité au projet PBF et des rapports annuels ;
- Des visites sur le terrain ;
- Enquêtes.

V. DUREE

La consultance aura une durée de 60 jours répartis comme suit :

- ✓ 20 jours pour la revue documentaire et la soumission du rapport de démarrage pour validation ;
- ✓ 30 jours pour la collecte de données et la présentation et validation des résultats, préliminaires au niveau régional avec les autorités, et une présentation au niveau de Nouakchott à l'équipe de Projet ;
- ✓ 10 jours pour la rédaction du rapport.

VI. LIVRABLES :

- Rapport de démarrage : L'expert préparera un rapport de démarrage pour affiner les questions d'évaluation et détailler l'approche méthodologique, y compris les instruments de collecte de données, en consultation avec l'équipe RAM et l'équipe technique du projet PBF. Le rapport initial doit être approuvé par l'équipe RAM et PBF avant le début de la collecte des données sur le terrain.

Le rapport de démarrage doit comprendre les éléments clés suivants :

- ✓ L'approche globale et la méthodologie,

- ✓ Les principales lignes d'enquête, reliant les questions d'évaluation affinées aux instruments de collecte de données,
 - ✓ Instruments et mécanismes de collecte de données,
 - ✓ Liste proposée de structures/personnes à interviewer,
 - ✓ Un plan de travail et des échéances à convenir avec les points focaux pertinents du projet PBF ;
- Présentation/validation des résultats préliminaires aux parties prenantes concernées par le projet ;
- Rapport d'évaluation final : L'expert préparera le rapport d'évaluation final sur la base du modèle de rapport d'évaluation du projet PBF. La première version du rapport final sera partagée avec un groupe de référence de l'évaluation, composé de représentants de tous les bénéficiaires directs du fonds et du PBF (au minimum) au niveau régional, afin de recueillir leurs commentaires. Le rapport final doit être approuvé en session par l'équipe de gestion du PBF à Nouakchott.

VII. QUALIFICATIONS, COMPETENCES ET EXPERIENCES :

Le consultant individuel devrait répondre aux critères :

- Diplôme universitaire avancé (maîtrise ou équivalent) en sociologie, études du développement, sciences politiques, statistiques ou dans un domaine connexe ;
- Au moins 7 années d'expérience professionnelle pertinente démontrée au niveau national dans le suivi, l'évaluation, l'établissement de rapports ou la recherche sont requises ;
- Une capacité avérée à préparer et à suivre des protocoles d'entretiens/groupes de discussion et d'autres outils de collecte de données est requise ;
- Une expérience de l'utilisation de techniques participatives dans la collecte de données, y compris des approches sensibles au genre et adaptées aux jeunes, est requise ;
- Une connaissance approfondie du contexte politique et de consolidation de la paix dans le pays est requise ;
- Une connaissance et une expérience dans le domaine de la prévention et la gestion des conflits avec focus sur la cohésion sociale, les droits de l'homme, l'autonomisation des jeunes, l'égalité des sexes, etc.
- La familiarité ou une expérience professionnelle antérieure avec le système des Nations Unies est un atout important ;
- Bonne connaissance des outils informatiques ;
- Bonnes capacités d'analyse et synthèse ;
- Collaboration : collaborer efficacement avec les partenaires et les intervenants ;
- Le travail d'équipe : contribuer à un environnement d'équipe collégiale ;
- Intégrer les besoins, les perspectives et les préoccupations liés au genre et favoriser une participation égale entre les sexes.

VIII. LANGUES

- Parfaite maîtrise du français à l'oral et l'écrit (langue de travail) ;
- Bonne connaissance des langues nationales (Hassanya, Pulaar et Soninké) ;
- Une bonne maîtrise de l'anglais est un atout.

IX. COMMENT POSTULER

Le dossier de candidature est composé de :

1. Proposition technique
2. Proposition financière

Il doit être déposé sous pli fermé et séparé au Bureau SDD, au plus tard lundi le 02 mai 2022 à 16 h, avec la mention : « Recrutement d'un consultant pour la réalisation d'une évaluation finale du projet PBF conjoint PAM/FAO » à l'adresse suivante :

SOLIDARITE & DEVELOPPEMENT DURABLE (SDD)

NOT – 118 A – Las Palmas – Tévragh - Zeina - Nouakchott - Mauritanie

Tél : + 222 48 37 60 00 – Cel: + 222 36 30 35 49 – 222 36 46 10 47

Ou par email à l'adresse électronique suivante : ongsolidd@gmail.com

ANNEXE. LES CRITERES DE L'EVALUATION

Questions d'évaluation dans le cadre des critères spécifiques du CAD de l'OCDE

PERTINENCE :

- Le projet était-il pertinent pour aborder les facteurs de conflit et les facteurs de paix identifiés ?
- dans une analyse de conflit ? S'il y a eu des changements contextuels importants, les objectifs et l'approche du projet sont-ils restés pertinents ?
- Le projet était-il approprié et stratégique pour les principaux objectifs et défis de consolidation de la paix dans le pays au moment de la conception du projet PBF ? La pertinence s'est-elle poursuivie tout au long de la mise en œuvre ?
- Le projet était-il pertinent pour le mandat de consolidation de la paix de l'ONU et les ODD, en particulier l'ODD 16 ?
- Le projet était-il adapté aux besoins et aux priorités des groupes cibles/bénéficiaires ? Ont-ils été consultés lors de la conception et de la mise en œuvre du projet ?
- Le projet était-il bien choisi pour aborder un facteur de conflit ou capitaliser sur une fenêtre d'opportunité spécifique ?
- La théorie du changement du projet a-t-elle clairement formulé des hypothèses sur les raisons pour lesquelles l'approche du projet devrait produire le changement souhaité ? La théorie du changement était-elle fondée sur des preuves ?

EFFICACITÉ :

- Quelle a été l'efficacité globale de la dotation en personnel, de la planification et de la coordination au sein du projet (y compris entre les deux agences d'exécution et avec les parties prenantes) ? Les fonds et les activités du projet ont-ils été livrés en temps opportun ?
- Quelle a été l'efficacité et le succès de l'approche de mise en œuvre du projet, y compris la passation des marchés, nombre de partenaires de mise en œuvre et d'autres activités ?

- Avec quelle efficacité le projet a-t-il utilisé le tableau de bord du projet ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il collecté et utilisé les données pour suivre les résultats ? Dans quelle mesure les données mises à jour ont-elles été utilisées efficacement pour gérer le projet ? Quels impacts a eu la crise COVID sur la disponibilité et la qualité de ces données ?
- Y a-t-il eu des retards dans la mise en œuvre du projet ? Ces retards ont-ils créé des occasions manquées d'aborder des opportunités urgentes de consolidation de la paix ? Quelle part de ces retards est imputable à la crise COVID et aux limitations de mouvements instaurés ?
- Dans quelle mesure l'équipe du projet a-t-elle bien communiqué avec les partenaires de mise en œuvre, les parties prenantes et les bénéficiaires du projet sur ses progrès ?
- Dans l'ensemble, le projet PBF a-t-il été rentable ? Les ressources ont-elles été utilisées efficacement ?
- Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il assuré des synergies au sein des différents programmes des agences des Nations Unies et d'autres organisations de mise en œuvre et bailleurs de fonds avec le même portefeuille ?

EFFICIENCE :

- Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il atteint ses objectifs et contribué à la réussite du projet ? vision stratégique ?
- Quels impacts a eu la crise COVID sur l'efficacité globale de la mise en œuvre du projet ?
- Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il substantiellement intégré un genre et soutenu une consolidation de la paix sensible au genre ?
- Dans quelle mesure la stratégie de ciblage du projet PBF était-elle appropriée et claire en termes de ciblage géographique et de ciblage des bénéficiaires ?
- Le système de suivi du projet a-t-il correctement saisi les données sur les résultats de la consolidation de la paix à un niveau de résultat approprié ?

DURABILITÉ ET APPROPRIATION :

- Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il contribué aux résultats stratégiques plus larges identifiés dans les plans stratégiques nationaux, les agendas législatifs et les politiques ?
- La conception de l'intervention comprenait-elle une durabilité appropriée et une stratégie de sortie (y compris la promotion de l'appropriation nationale/locale, l'utilisation des capacités nationales, etc.) pour soutenir des changements positifs dans la consolidation de la paix après la fin du projet ?
- Quelle est la force de l'engagement du gouvernement et des autres parties prenantes à pérenniser les résultats de l'appui PBF et des initiatives continues, en particulier la participation des femmes aux processus de prise de décision, soutenus dans le cadre du projet PBF ?
- Comment le projet a-t-il amélioré et contribué au développement des capacités nationales afin d'assurer la pertinence des efforts et des avantages ?

LA COHÉRENCE :

- Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il complété le travail entre différentes entités, en particulier avec d'autres acteurs des Nations Unies ?

- Si le projet faisait partie d'un ensemble plus large de PBF, dans quelle mesure la conception, la mise en œuvre, le suivi et les rapports du projet étaient-ils alignés sur ceux d'autres projets ?
- Comment les parties prenantes ont-elles été impliquées dans la conception et la mise en œuvre du projet ?

SENSIBILITÉ AU CONFLIT :

- Le projet PBF avait-il une approche explicite de la sensibilité aux conflits ?
- Les capacités internes des RUNO et des NUNO étaient-elles suffisantes pour garantir une approche permanente sensible aux conflits ?
- Le projet a-t-il été responsable d'impacts négatifs imprévus ?
- Un processus continu de surveillance du contexte et un système de surveillance permettant de
- Surveiller si les impacts imprévus ont-ils été mis en place ?

En plus des critères standards de l'OCDE/CAD ci-dessus, les critères d'évaluation supplémentaires spécifiques au FBP suivants doivent également être évalués par l'évaluation :

Remarque importante pour les responsables de l'évaluation : dans la structure du rapport, les critères ci-dessous peuvent être reflétés séparément ou intégrés dans les critères d'évaluation ci-dessus. Quoi qu'il en soit, l'évaluation doit identifier des questions d'évaluation spécifiques sur les critères ci-dessous.

CATALYTIQUE :

- Le projet a-t-il été un catalyseur financier et/ou programmatique ?
- Le financement du FBP a-t-il été utilisé pour intensifier d'autres travaux de consolidation de la paix et/ou a-t-il aidé à créer des plateformes plus larges pour la consolidation de la paix ?

SENSIBLE AU GENRE/SENSIBLE AU GENRE :

- Le projet a-t-il pris en compte les différents défis, opportunités, contraintes et capacités des femmes, des hommes, des filles et des garçons dans la conception du projet (y compris dans l'analyse des conflits, les déclarations de résultats et les cadres de résultats) et la mise en œuvre ?
- Les engagements pris dans la proposition de projet pour une consolidation de la paix sensible au genre, en particulier en ce qui concerne le budget, ont-ils été réalisés tout au long de la mise en œuvre ?

TOLÉRANCE AU RISQUE ET INNOVATION :

- Si le projet a été qualifié de « risque élevé », les risques ont-ils été correctement surveillés et atténués ?
- Dans quelle mesure l'approche du projet était-elle nouvelle ou innovante ? Des leçons peuvent-elles être tirées pour éclairer des approches similaires ailleurs ?

6.2 Annexe 2 : Liste des personnes rencontrées

PAM

M. Navel THIAM, VAM Officer ;
M. Mohamed JIDDOU, Programme Officer ;
M. NIODGO Mahamoudou, Programme Officer ;
M. Baba DIA, Programme Officer ;
Mme Maria Ludovicca CARRICCI, Reporting Officer ;
M. Cheikh Sidiya DIOP, Chef du Bureau de Kaédi ;
M. Demba Abou DATT, Finance, Bureau Kaédi ;
M. Djibril Sall DIA, Responsable Logistique, Bureau de Kaédi ;
Mme Mintou CORRERA, Monitor, Bureau de Kaédi ;
M. Bakary LO, Programme Associate, Antenne de Sélibaby ;
M. Hamedine KANE, Programme Assistant, Antenne de Sélibaby ;
M. Hachimiou HAIDARA, Monitoring Assistant, Antenne de Sélibaby,

FAO

M. Mohamed Mahmoud MOULOU, Chef de bureau ;
M. Mohamed HOUEIBIB, Chargé de Projet ;
M. Mohamed Lemine AHMED CHEIN, Représentant à Sélibaby ;
M. BOUYA AHMED, Expert en Ressources en Eau et Irrigation ;

Secrétariat PBF

M. Benoît ROMIJN, Conseiller, Bureau du Coordonnateur Résident des NU ;

OIM

M. LO Mohamedou, Chef du Bureau de Sélibaby ;

Administration territoriale et services déconcentrés de l'Etat

M. Ahmed Ould DEIH, Wali du Guidimakha ;
M. Mohamed Lemine Ould Abdel Kader, Hakem de Ghabou ;
M. Ahmed Mahmoud Mohamed El Mamy Enneyssane, Hakem de Ould Yenge ;
M. Mohamed Ould LEAREIBY, Délégué régional du Ministère de l'agriculture ;
M. Yedaly Ould MOHAMEDEN, Délégué régional du Ministère de l'élevage ;
M. Aberrahmane TRAORE, Inspecteur départemental de l'agriculture de Wel Yenge ;

Conseil régional du Guidimkha

M. Moustapha Ould MAGHA, Vice-président ;
M. TRAORE, Conseiller ;
M. SAGHO, Conseiller ;

Maires, élus locaux et agents communaux et responsables AGCL

- M. Mohamed CHEIN, Maire de Souvi ;
- M. Mohamed Mahmoud Ould BEYE, Maire adjoint de Souvi,
- M. Demba DIALLO, Maire de Boulli ;
- M. Sehli KANE, Premier adjoint au maire de Boulli ;
- M. Abdellahi Ould SALEM, Maire adjoint de Boulli ;
- M. Issa DIAWARA, Agent communal, Boulli ;
- M. Mamadou Oumar GANDJI, Agent communal, Boulli ;
- M. Djibril Mamadou COULIBABY, Secrétaire AGCL Boulli ;
- M. Silly Souleymane DIALLO, Président Coopérative Boulli ;
- M. Ethmane Ould MHEIMID ; Maire de Ould Yenge ;

Intercommunale du Karakoro

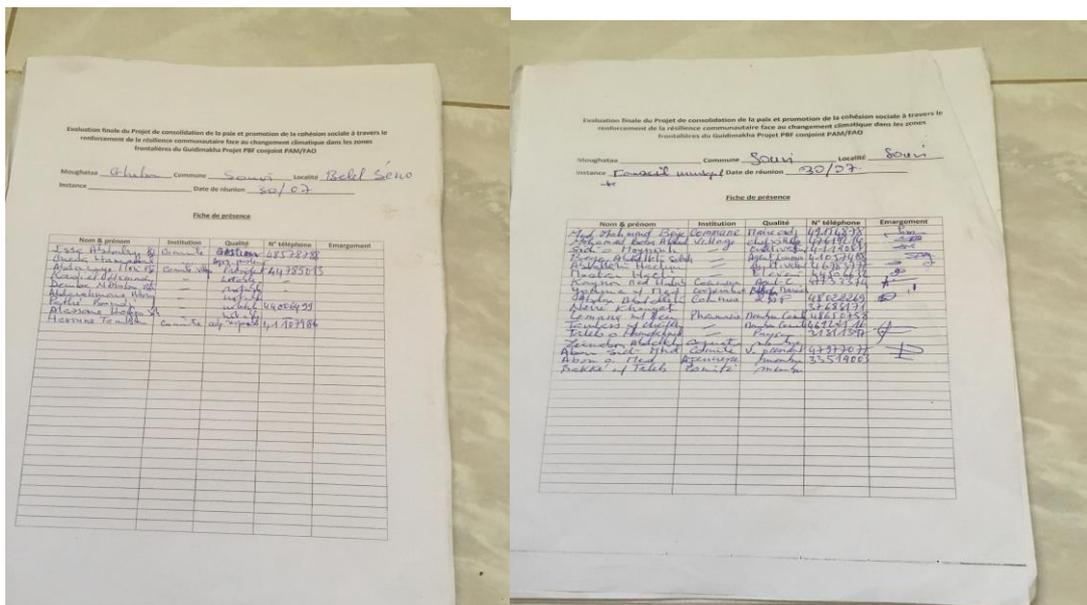
- M. Ibrahima THIOW, Président ;

ONG partenaires de la mise en œuvre du projet

- M. Jeddou TRAORE, Responsable bureau GRADD ;
- M. Djibi SOW, Superviseur, GRADD ;
- M. Ely SY, Animateur, GRADD ;
- M. Adama Diarra, TENMIYA ;
- M. Hassane, TENMIYA ;
- M. Yahya Ould M'BARECK, AU SECOURS ;
- M. DIOP Abdoul, GNAF ;
- Mme TALL, AU SECOURS ;

Notables, membres de comités locaux, coopératives et autres structures mises en place ou appuyées par le Projet PBF conjoint PAM/FAO

V. Listes jointes des personnes rencontrées dans les différentes localités (photos ci-dessous).



6.3 Annexe 3 : Liste de la documentation consultée

- ✓ Fonds du Secrétaire Général pour la Consolidation de la Paix, Projet Consolidation de la paix à travers le renforcement de la cohésion sociale et l'amélioration de l'accès équitable aux ressources naturelles dans les zones frontalières du Guidimakha, Document de projet du PBF, Version finale, août 2020 ;
- ✓ Fonds du Secrétaire Général pour la Consolidation de la Paix, Projet Consolidation de la paix à travers le renforcement de la cohésion sociale et l'amélioration de l'accès équitable aux ressources naturelles dans les zones frontalières du Guidimakha, Document de projet du PBF, Version finale révisée, décembre 2021 ;
- ✓ Projet Consolidation de la paix et promotion de la cohésion sociale à travers le renforcement de la résilience communautaire face au changement climatique dans les zones frontalières du Guidimakha, PRF UNJP/MAU/040/PBF, rapport final, novembre 2022 ;
- ✓ Projet Consolidation de la paix et promotion de la cohésion sociale à travers le renforcement de la résilience communautaire face au changement climatique dans les zones frontalières du Guidimakha, PRF UNJP/MAU/040/PBF, rapport semestriel, juin 2022 ;
- ✓ Projet Consolidation de la paix et promotion de la cohésion sociale à travers le renforcement de la résilience communautaire face au changement climatique dans les zones frontalières du Guidimakha, PRF UNJP/MAU/040/PBF, rapport annuel, décembre 2021 ;
- ✓ Projet Consolidation de la paix et promotion de la cohésion sociale à travers le renforcement de la résilience communautaire face au changement climatique dans les zones frontalières du Guidimakha, PRF UNJP/MAU/040/PBF, rapport semestriel, juin 2021 ;
- ✓ Consortium GRADD/AU SECOURS / TENMIYA, Rapport d'activités 3A Guidimakha, Programme Alimentaire pour la création d'actifs productifs 3A/PAM, avril 2022 ;
- ✓ Consortium GRADD/AU SECOURS / TENMIYA, Rapport d'activités 3A Guidimakha, Programme Alimentaire pour la création d'actifs productifs 3A/PAM, 31 mars 2022 ;
- ✓ Consortium GRADD/AU SECOURS / TENMIYA, Rapport d'activités 3A Guidimakha, Programme Alimentaire pour la création d'actifs productifs 3A/PAM, 28 février 2022 ;
- ✓ Consortium GRADD/AU SECOURS / TENMIYA, Rapport d'activités 3A Guidimakha, Programme Alimentaire pour la création d'actifs productifs 3A/PAM, 31 janvier 2022 ;
- ✓ Projet PBF conjoint PAM/FAO, PRF UNJP/MAU/040/PBF, Rapport sur l'Atelier de Planification Communautaire Participative, tenu du 29 au 31 mars 2021 par l'ONG GRADD, dans la Commune de Ould Yenge, Axe Oueid Jrid, Moughataa de Ould Yenge, Wilaya du Guidimakha ;
- ✓ Projet PBF conjoint PAM/FAO, PRF UNJP/MAU/040/PBF, Rapport sur l'Atelier de Planification Communautaire Participative, tenu du 6 au 8 avril 2021 par l'ONG GRADD, dans la Commune de Ould Yenge, Axe Ehl Abeidi, Moughataa de Ould Yenge, Wilaya du Guidimakha ;
- ✓ Projet PBF conjoint PAM/FAO, PRF UNJP/MAU/040/PBF, Rapport sur l'Atelier de Planification Communautaire Participative, tenu du 3 au 5 avril 2021 par l'ONG GRADD, dans la Commune de Khabou, Axe Arghaw, Moughataa de Khabou, Wilaya du Guidimakha ;
- ✓ Projet PBF conjoint PAM/FAO, PRF UNJP/MAU/040/PBF, Rapport sur l'Atelier de Planification Communautaire Participative, tenu du 6 au 8 avril 2021 par l'ONG GRADD, dans la Commune de Khabou, Axe Boulhaye, Moughataa de Khabou, Wilaya du Guidimakha ;

- ✓ Projet PBF conjoint PAM/FAO, PRF UNJP/MAU/040/PBF, Rapport sur l'Atelier de Planification Communautaire Participative, Axe Souvi Nord, Commune de Souvi, Moughataa de Khabou, Wilaya du Guidimakha, TENMIYA, 2021 ;
- ✓ Projet PBF conjoint PAM/FAO, PRF UNJP/MAU/040/PBF, Rapport sur l'Atelier de Planification Communautaire Participative, Axe Souvi Sud, Commune de Souvi, Moughataa de Khabou, Wilaya du Guidimakha, TENMIYA, 2021 ;
- ✓ Projet PBF conjoint PAM/FAO, PRF UNJP/MAU/040/PBF, Rapport sur l'Atelier de Planification Communautaire Participative, Axe Baediam, Commune de Baediam, Moughataa de Khabou, Wilaya du Guidimakha, TENMIYA, 2021 ;
- ✓ Projet PBF conjoint PAM/FAO, PRF UNJP/MAU/040/PBF, Rapport sur l'Atelier de Planification Communautaire Participative, Axe Bouilly-AGLC Moylaha, Commune de Bouilly, Moughataa de Ould Yenge, Wilaya du Guidimakha, TENMIYA, 2021 ;
- ✓ Projet PBF conjoint PAM/FAO, PRF UNJP/MAU/040/PBF, Rapport sur l'Atelier de Planification Communautaire Participative, Axe Bouilly-AGLC-Kaliniaro, Commune de Bouilly, Moughataa de Ould Yenge, Wilaya du Guidimakha, TENMIYA, 2021 ;
- ✓ Projet PBF conjoint PAM/FAO, PRF UNJP/MAU/040/PBF, Rapport sur l'Atelier de Planification Communautaire Participative, Axe Melgue, Commune de Baediam, Moughataa de Khabou, Wilaya du Guidimakha, TENMIYA, 2021 ;
- ✓ Projet PBF conjoint PAM/FAO, PRF UNJP/MAU/040/PBF, Procès-verbaux des assemblées générales définissant les accords sociaux relatifs aux, différentes structures et infrastructures mises en place ou réalisées par le Projet ;
- ✓ Projet PBF conjoint PAM/FAO, PRF UNJP/MAU/040/PBF Projet PRAPS-MR, des centaines de photos relatives aux différentes activités du projet ;
- ✓ République islamique de Mauritanie, Ministère du Développement rural, Stratégie de développement du secteur rural (SDSR horizon 2025), Février 2013 ;
- ✓ République islamique de Mauritanie, Ministère de l'Elevage, Plan national de développement de l'élevage (PNDE) 2018-2025, Juin 2017 ;
- ✓ République islamique de Mauritanie, Ministère l'Intérieur et de la Décentralisation, Déclaration de politique de décentralisation et développement local, adoptée le 22 avril 2010 ;
- ✓ République islamique de Mauritanie, Ministère des Affaires économiques et du Développement, Stratégie nationale de sécurité alimentaire à l'horizon 2015 vision 2030 (SNSA), Mars 2012 ;
- ✓ République islamique de Mauritanie, Ministère de l'Environnement et du Développement durable, Stratégie nationale de l'environnement et développement durable (SNEDD) et son plan d'action 2017-2021, Août 2017.